

## ABONNEMENTS:

### Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS . . . \$3.00  
UNION POSTALE . . . \$6.00

### Edition Hebdomadaire:

CANADA . . . \$1.00  
ETATS-UNIS . . . \$1.50  
UNION POSTALE . . . \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

# LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES:

ADMINISTRATION: 7441

REDACTION: Main 7

## Les illusions de Lord Grey

Le dernier discours de lord Grey suscite encore dans la presse du Canada et de l'Angleterre des commentaires très variés. On nous permettra d'y revenir avec quelque détail.

A Londres, comme dans ses derniers discours canadiens, notre ex-gouverneur-général n'a pu s'empêcher de discuter la participation éventuelle du Canada à la défense générale de l'Empire. Si l'on n'y prend garde, il aura tôt fait de créer une nouvelle légende et de persuader le public anglais que l'opposition des Canadiens-français est le fruit de l'ignorance ou de la peur.

Au Canadian Club d'Ottawa, dans un discours qui tranchait étrangement sur ses méthodes habituelles, l'éminent homme d'Etat s'est oublié jusqu'à parler des femmes qui, dans les concessions de Québec, tremblaient au seul mot de marine.

A Londres, tout en avançant que le sentiment d'opposition qui existe dans la province de Québec s'étend peut-être à d'autres provinces, il a laissé entendre que cette opposition était, chez les Canadiens-Français, le résultat de l'ignorance ou ils sont de la véritable situation de l'Empire britannique.

Lord Grey se trompe étrangement s'il croit trouver là la raison de l'opposition que rencontrent un peu partout les idées qui lui sont chères, et il faut qu'il soit un bien piètre observateur pour ne pas l'avoir constaté pendant les années qu'il a passées chez nous.

Nous aimons mieux, cependant, croire que nous nous sommes étrangement mépris sur sa puissance d'observation que de le supposer capable de tromper délibérément l'opinion anglaise.

Que lord Grey veuille bien se donner la peine de feuilleter un peu l'histoire de ces dernières années, et il constatera que l'opposition que rencontre, non seulement dans Québec, mais dans l'Ontario et les provinces de l'ouest, la politique nouvelle, s'inspire de sentiments qui sont parfaitement étrangers à la peur et à l'ignorance.

C'est, au contraire, parce que nous voyons clair dans la situation actuelle de notre pays et de la métropole, que nous combattons l'impérialisme militaire.

Quels que soient le luxe des épithètes et la magnificence de la phraséologie impérialiste, ils ne nous dissimulent pas la réalité brutale: le fait que nous sommes purement et simplement une colonie et que nous n'avons rien à dire dans la politique générale de l'Empire.

Ils ne nous dissimulent pas que le dernier balayeur des rues de Liverpool et de Londres a plus d'autorité sur la politique qui prépare et règle les guerres de l'Empire que le premier ministre du Canada lui-même; car ce balayeur aide à choisir les députés de qui dépend le sort des ministres, auteurs de la guerre, tandis que notre premier ministre n'a qu'à regarder faire, de loin.

Et nous en concluons qu'à une situation inférieure doivent correspondre des obligations inférieures.

Nous sommes prêts, comme nous l'avons toujours été, à assumer les obligations qui incombent naturellement à une colonie: la mise en valeur et la défense de son propre territoire; mais nous nous refusons à doubler ces responsabilités de celles d'un état souverain dont nous ne partageons point l'autorité.

C'est la politique qu'ont suivie nos plus grands hommes d'Etat; elle est assez bonne pour nous.

Lord Grey nous prédit aimablement que nous tiendrons, quelque jour, une place dominante dans le concert des nations britanniques. Peut-être; mais il sera temps alors d'accepter des obligations supérieures et qui correspondent à cette splendeur nouvelle.

Du reste, que Lord Grey et ses amis le sachent bien: avant de modifier le système qui, depuis cinquante ans, maintient entre le Canada et la métropole de si cordiales relations, nous entendons savoir où l'on veut nous mener.

Lord Grey commence à admettre que notre sentiment est peut-être aussi celui d'autres provinces. Cela ne fait pas le moindre doute pour qui veut regarder autour de soi et cela est conforme au simple bon sens. Le peuple canadien n'a pas le goût des courses à l'aveuglette.

Si les Canadiens-français ont manifesté plus nettement et plus rapidement leur opinion sur ce point, c'est probablement, comme le disait l'autre soir encore M. Cahan, qu'ils sont mieux que tout autre en situation de porter sur tous ces débats un jugement sain et dégagé de préoccupations extérieures.

Ils habitent ce pays depuis deux ou trois siècles; ils ne reconnaissent point patrie que le Canada et ils ne courent pas le risque d'être aveuglés par les passions de race. Ils pensent, sentent et jugent en vrais Canadiens. Et ils ne craignent pas, en affirmant leur sentiment, de se faire taxer de trahison envers leur race.

Qui dira de combien d'Anglo-Canadiens cette crainte a fermé la bouche?

Le temps est arrivé, cependant, pour les Anglo-Canadiens qui estiment que le Canada se doit d'abord à lui-même et que le maintien de sa politique traditionnelle, — la politique de Macdonald, de Blake et de Mackenzie, — est essentiel à sa véritable grandeur, le temps est arrivé pour ces Anglo-Canadiens de parler haut et ferme.

Ils ne veulent pas de la politique nouvelle: qu'ils aient, comme M. Biggar, comme le rédacteur du *Weekly Sun*, le courage de le dire et de pas laisser croire qu'ils cèdent timidement à la pression des *Frenchmen* de Québec.

Au cours de tout le débat de l'an dernier, notre journal n'a pas employé un argument qui ne puisse être utilisé par un Anglo-Canadien, et que nous n'ayons trouvé de fait dans les journaux de langue anglaise qui menaient la bataille à nos côtés.

Notre politique, suite naturelle de celle que tous les partis canadiens ont pratiquée pendant le dernier demi-siècle, est commandée par la claire vue des réalités, par le sentiment des vrais intérêts canadiens, par le réalisme politique le plus sain.

Sur ce terrain, sous ce drapeau, il y a place pour les hommes de toute race et de toute croyance. Nous souhaitons que les Anglo-Canadiens s'y pressent chaque jour plus nombreux.

Omer HEROUX.

## RECETTES, DÉPENSES ET DETTES

En somme le surplus de trent millions que M. Fielding laissait au gouvernement Borden fera perdre bien du temps au nouveau ministre des finances, si celui-ci s'obstine à le chercher dans le trésor.

Le volume des comptes publics qui vient de paraître nous montre beaucoup plus facilement une augmentation de dette de trois millions de piastres en chiffres ronds.

A première vue il semble impossible qu'un revenu de cent dix-sept millions de piastres n'ait suffi pour payer toute la dépense d'un pays de sept millions d'âmes durant la même période. Et pourtant les chiffres que l'on trouve au bas de la page deuxième du volume ne laissent aucun doute: \$87,774,198.22 de dépenses ordinaires, \$30,852, 963.38 pour la dépense extraordinaire, \$284,892.04, payées en subventions aux chemins de fer, \$2,949,196.72 pour autres dépenses font bien un total de

\$122,861,250.46 payées durant l'année 1910-11.

Or, le revenu total n'ayant été que de \$117,884,328.36, il s'en suit une différence en moins, un découvert ou un déficit, qu'on appelle comme l'on voudra, de, voyons

Dépenses . . . \$122,861,250.46  
Recettes . . . 117,884,328.36

\$4,976,922.10

Duquel il faut cependant déduire \$1,203,416.40 attribuées au fonds d'amortissement, ce qui laisse un découvert net de \$3,773,505.70. Et ce chiffre est pleinement corroboré par celui qui nous donne le montant de la dette nette à la fin de l'année 1911. Celle-ci était de \$340,042,052.03 au 31 mars de cette année comparée à \$336,268, 546.33, soit une augmentation de \$3,773,505.70 depuis la date correspondante de 1910.

À la fin de juin 1910, le Cana-

### BILLET DU SOIR

#### Une Phrase Rassurante.

"Moi, je ne désire pas vous voir..."

A la bonne heure!

Vais-je en rimer des poèmes, cet hiver! Et je les donnerai tous au "Devoir". — puisque vous me dites les aimer, — en récompense de votre effacement. Si tout le monde faisait comme vous!

Ne pas désirer me voir et, surtout, ne le dire, c'est pour moi la tranquillité heureuse et féconde. Vous l'avez compris, mademoiselle, et peut-être avez-vous aussi contemplé ma photographie dans les journaux... Rien ne me "coupe" l'inspiration comme de savoir qu'à telle heure je devrai congédier la muse, et si je suis surpris en tête-à-tête avec elle, c'est la déroute irréparable! Songez que je vis en sa compagnie du soir au matin, que je l'aime et que son absence me désolerait à mort. Vous en avez l'intuition, puisque vous écrivez cette phrase de tout repos:

"Moi, je ne désire pas vous voir..."

Entre nous, vous ne perdez pas grand-chose, et vous me causez un plaisir énorme! Ce n'est qu'une de moins: je le concède, mais je compte sur la contagion de l'exemple plus que sur mon désir si candidement exprimé! La société des hommes m'est indifférente, — entendez que la supporte sans répugnance et sans... émoi! Je ne m'en occupe pas. Il n'en est pas ainsi des femmes: je les adore ou je les déteste, et ne préférant rien ressentir de semblable, j'aime être chez moi, paisible, fumant la pipe et rêvant devant un morceau de papier silencieux.

"Moi, je ne désire pas vous voir..."

Vous devez être charmante, mademoiselle, et pas comme les autres: je vous en félicite, en regrettant vivement de ne pas vous connaître, — tout comme Frimousse, qui est trop gentil pour venir, malgré mon invitation... empressée.

Quant au reste, je suis à vous de tout cœur. Si ma prose ou mes vers vous plaisent, tant mieux. Il m'est agréable de vous l'entendre dire. Mais rien, entendez-vous, rien ne saurait m'enchanter davantage que ces deux mots tombés de votre plume:

"Moi, je ne désire pas vous voir..."

ALBERT LOZEAU.

### Encore le Recensement

Les plaintes ne cessent contre le recensement.

Saskatoon est furieuse de l'énumération officielle qui ne lui donne que 12,000 âmes quand son recenseur municipal lui en comptait seize mille, il y a déjà un an. Victoria, dans la Colombie Anglaise, n'est pas plus satisfaite. Le "Colonist", journal conservateur, mais très modéré, ne peut accepter comme exact le chiffre de 31,620, que constate le recensement. Il réclame au moins 40,000 âmes pour sa ville et cette évaluation est appuyée sur l'opinion de tous les hommes d'affaires de Victoria. Il demande une nouvelle énumération de la population, et il ouvre même une souscription à cette fin.

Peut-être exagère-t-on, mais ce qui donne surtout prise au doute, c'est la façon dont les énumérateurs ont été choisis. En pleine Chambre, l'on a démontré que l'on choisissait plutôt des cabaleurs d'élections que des hommes compétents. M. Fisher eût mieux fait d'écouter les conseils de ses adversaires que les exigences de ses amis.

Son recensement coûte très cher et il ne satisfait personne.

J. D.

da devait, déduction faite de son actif, \$258,497,432.77. Le régime Laurier a donc augmenté la dette nette de quatre-vingt-deux millions, en chiffres ronds, malgré l'énorme accroissement de revenus que la prospérité générale lui a donné.

On dit le nouveau ministre des finances décidé à faire de sérieuses réformes dans notre système de comptabilité.

l'important est qu'il se laisse guider par une sage économie. Sans doute le pays a besoin d'être développé, mais encore faut-il que ce développement se fasse avec prudence et proportionnellement à l'accroissement de notre population. Et il nous semble qu'avant un revenu de cent vingt millions bientôt, il y a moyen, sauf les cas d'urgence, de pourvoir aux légitimes besoins du pays sans augmenter la dette qui, à son tour, augmente par le service des intérêts, les charges fixes qu'il faut ensuite acquitter à même le revenu.

JEAN DUMONT.

## L'affaire Dandurand-Marsil

Province de Québec,  
District de Montréal, COUR SUPERIEURE  
No. 1226

Rendu ce 20<sup>e</sup> Jour d'Octobre, 1911

Président: Hon. Sir M. M. Tait, J. en C.

L'hon. Raoul Dandurand,

Demandeur

vs

La Publicité (limitée) & Tancrède Marsil  
Défendeur

La Cour, parties unies sur la contestation avec le défendeur Tancrède Marsil, entendu les témoins en Cour à l'exception du dit défendeur, examiné la procédure et les autres pièces au dossier et délibéré:

ATTENDU que le demandeur allègue entre autres choses qu'un journal du dimanche "Le Pays" a publié dans son numéro du 7 janvier 1911, un article contenant entr'autres choses ce qui suit: — "Où est allée la paire de rideaux de 26,000 francs que tout le monde a remarqués dans les salons du pavillon Canadien à Paris, lors de la dernière exposition? Où sont allés les tapis et les meubles de luxe que tant de gens ont dû admirer?" — que la publication du dit article fut suivie de la publication de deux lettres d'un appelé W. D. Scott dans le journal "Le Canada" du 16 et du 28 janvier, 1911, niant les faits mentionnés dans le dit article, ainsi que dans un second article du même journal "Le Pays" du 21 du même mois; — que le défendeur Marsil a publié sous sa propre signature dans un journal quotidien de Montréal "Le Devoir" le 6 février 1911, un article diffamatoire contre le demandeur reproduisant en substance les articles qui avaient été publiés dans "Le Pays"; affirmant que le demandeur était la personne visée par ce dernier journal et insinuant et voulant faire entendre que le demandeur avait commis des actes scandaleux.

ATTENDU que le défendeur a par sa défense admis avoir publié le dit article du 6 février, ajoutant en substance que lorsqu'il a publié cet article chacun savait que c'était le demandeur que visait les articles du journal "Le Pays"; qu'il n'a pas insinué ni fait entendre que le demandeur a commis les actes qui y sont mentionnés, et qu'il a publié cet article dans l'intérêt public et du demandeur lui-même.

ATTENDU que cette dernière partie de la défense du défendeur fut renvoyée sur défense en droit.

CONSIDERANT que le dit article du 6 février 1911, est diffamatoire; que le défendeur n'a ni allégué ni tenté de prouver la véracité des faits qui y sont mentionnés; que le demandeur a établi par le dit W. D. Scott, l'un des Commissaires du Gouvernement du Canada, à la dite Exposition, par l'architecte J. O. Marchand, qui a fait les achats des meubles et tentures et par le Secrétaire-Trésorier de la dite Commission, L. A. Cusson, qui a payé ces achats, la fausseté absolue des accusations et insinuations qui avaient été portées contre lui; que rien n'a été acheté par la Commission chargée des intérêts du Canada à l'exposition de Paris, qui ne fut d'une grande simplicité, que spécialement il n'y eut pas de rideaux achetés valant plus de six dollars et que rien n'a été détourné par qui ce soit.

CONSIDERANT que le demandeur a déclaré à l'audience qu'il ne tenait pas tant à une forte condamnation pécuniaire contre le défendeur qu'à un jugement le vengeant des accusations mensongères publiées contre lui;

CONSIDERANT que le demandeur a prouvé les allégations essentielles de sa déclaration.

Maintenant l'action du demandeur, déclare que le dit article écrit et publié par le défendeur Tancrède Marsil dans "Le Devoir" du six février 1911, était, à l'exception du fait que le demandeur était la personne visée dans les articles du "Pays", faux, diffamatoire et dommageable au demandeur; mais avant d'adjuger sur le montant des dommages, ordonne et condamne le dit défendeur Tancrède Marsil de publier ce jugement interloctoire sous treize jours d'aujourd'hui, à ses propres frais, dans le dit journal "Le Devoir", et réserve d'adjuger sur les autres conclusions de la déclaration du demandeur.

(Signé) M. M. TAIT,  
J. en Chef, C.C.S.

## L'invitation de Manchester

M. Laurier ne vas pas à Manchester.

Au groupe de Franco-américains qui lui ont renouvelé leur invitation, sir Wilfrid répond qu'il prend note de leur missive et qu'il ne peut rien dire de plus pour le moment.

Sir Wilfrid s'est-il enfin rendu compte de l'exploitation que l'on veut faire de son nom là-bas comme ici?

L'on nous écrit, en effet, que le motif qui dominait dans l'invitation de Manchester relevait plutôt d'un intérêt politique que d'un sentiment d'admiration pour l'ex-premier ministre du Canada.

Manchester est une ville où l'élément français est considérable, et de temps à autre certains personnages de l'endroit sentent le besoin de réaffirmer leur prestige toujours chancelant pour imposer aux politiciens américains. Ils s'adressent alors aux Canadiens les plus susceptibles de provoquer la sympathie de leurs compatriotes franco-américains et le tour est joué.

Il a réussi quelquefois, mais il commence à être usé, et c'est probablement pour cela que sir Wilfrid instruit de ce qui s'est passé à Holyoke ne veut pas s'exposer à quelque aventure qui pourrait tourner au ridicule à force d'être répétée.

J. D.

## Simple respect de parole

Le Canada regrette que M. Monk ne dise pas à ses électeurs si c'est M. Borden ou lui qui a capitulé sur la question de la marine.

Les électeurs de Jacques-Cartier ne demandent pas d'expliquer ce qu'ils savent aussi bien que tout le monde.

Pour ceux qui suivent la politique, il est connu et depuis plusieurs mois avant les élections, que M. Borden a proposé lui-même une résolution comportant la consultation populaire avant toute entreprise navale de nature permanente.

C'est ce que voulait M. Monk. Ni l'un ni l'autre n'a donc eu à capituler.

Ils ont simplement respecté leur parole.

### Bravo, M. Gouin!

M. Gouin a virtuellement promis aux délégués de l'exposition d'hygiène infantile que le gouvernement provincial mettrait à leur disposition une somme de \$5,000. Il a même paru trouver leurs exigences trop modestes.

Nous félicitons le premier ministre de ce mouvement. L'œuvre qu'il veut aider mérite toutes les sympathies et il peut être assuré que son geste d'hier ne lui vaudra que des remerciements.

Aux différents corps publics et aux citoyens maintenant de suivre cet exemple!

## Sur le Pont d'Avignon...

Un proverbe tripolitein dit: "Vous ne pouvez échapper à votre sort, même si vous êtes monté à cheval."

M. Rodolphe Lemieux en sait quelque chose, lui, qui, ministre, et candidat dans deux comtés, est devenu simple député dans un comté libéral. Il a tout perdu, sauf les \$2,700! Et Dieu sait s'il l'était, à cheval!

Des franc-maçons féocals ont protesté vivement contre l'admission du pugiliste, nègre Johnson dans une loge du rite féocals, à Dundee.

Le tablier de peau de cochon peut couvrir aussi bien des noirs que des blancs, conclut un membre de la défunte Emancipation.

"Quelque grand qui soit un arbre, ses feuilles n'en tombent pas moins à terre", dit un proverbe arabe.

M. Laurier a inscrit cette sentence dans son carnet, dès le 22 septembre.

On veut statuer Cartier.

Cela aura toujours plus de bon sens que de dresser un monument aux politiciens qui ne sont pas encore disparus de la scène.

"Tu trouveras toujours des bâtons, quand tu voudras battre ton chien", disait un vieux sage de Tripoli.

Godfrey trouve toujours des bâtons pour frapper sur le "Canada".

Un journal du soir écrivait récemment: "Une" (sic) leader qui ne peut supporter les coups ou les déshonres saient rarement conduire son parti dans la terre promise."

Le typographe qui écrivait "une leader" est évidemment un féministe à outrance, puisqu'il veut que le chef d'un parti soit féminin.

### À LA MANIERE DU "CANADA"

## M. Bureau voudrait démissionner comme député de Trois-Rivières

Des scrupules de conscience l'inciteraient à demander l'élection du docteur Normand, par acclamation

Nous avons reçu ce matin de Trois-Rivières, de notre correspondant dans les cercles ex-ministériels, une information sensationnelle, qu'il nous garantit être aussi vraie que les nouvelles politiques quotidiennes du "Canada". Nous la transmettons à nos lecteurs, telle quelle, tout en les avertissant que nous sommes plutôt sceptiques en ce qui regarde la délicatesse de conscience de M. Jacques Bureau, dont parle notre correspondant. Mais comme il a longtemps vécu dans l'entourage immédiat de M. Jacques Bureau, il se peut qu'il le connaisse mieux que nous, et qu'il ait raison de nous écrire ce qui suit:

Trois-Rivières, 27.—Plusieurs intimes de M. Jacques Bureau, ancien avocat général dans le ministère Laurier, croient fermement que le député de Trois-Rivières va démissionner sous peu, et qu'il invitera ses concitoyens de cette région à choisir comme son successeur, M. le docteur Normand, qui serait élu à l'unanimité, sur la recommandation même de M. Jacques Bureau.

Ce n'est un secret pour personne, ici, que M. Bureau est furieux de la démarche intempestive que certains de ses soi-disants amis ont faite, en demandant le recomptage des bulletins de vote, devant le juge Tourigny. Et l'ancien avocat-général se serait exprimé en un langage plutôt énergique, sur le compte de ce juge, qui fut autrefois son associé et n'a pas eu de peine à se réuser quand cette affaire est venue à sa connaissance. M. Bureau aurait même dit à un jeune avocat ex-ministériel de cette ville: "Mais vous me tournez en ridicule, avec toute cette affaire! Laissez-moi donc à mon bureau d'avocat, plutôt que de me faire passer pour un homme qui ne doit son élection qu'à l'ignorance d'un sous-officier-rapporteur nommé et choisi par moi, sans l'intervention de M. Provancher."

En dépit de toutes ces protestations, les amis de M. Bureau ont cru devoir passer outre; le juge Tourigny ne s'est pas récusé, et on se rappelle que le tribunal a déclaré M. Bureau élu député à une majorité de onze voix.

Or, il paraît que, jeudi soir, après avoir gardé le silence sur toute cette affaire, et conduit une enquête personnelle et secrète sur les circonstances de son élection, depuis le jugement du tribunal, M. Jacques Bureau a réuni les principaux amis du parti libéral à son étude, rue Notre-Dame, en face du monument de Laviolette, perdu dans un chub de sable, et leur aurait tenu un discours où il leur aurait dit en substance:

"J'ai pensé à mon affaire, depuis deux semaines, et je suis convaincu que je ne puis représenter Trois-Rivières et Saint-Maurice à Ottawa. Je suis l'élu de la minorité. Il est bien vrai que le juge Tourigny a déclaré que je suis élu à une majorité de onze voix. Mais je ne saurais légitimement profiter de l'erreur commise par le sous-officier Bournival, à Saint-Barnabé. Vous savez comme moi que j'ai choisi Bournival comme sous-officier-rapporteur, que je ne lui ai donné aucune instruction sur la façon de tenir le poll, et qu'il n'a rien apporté non plus de Provancher, son chef. Le pauvre diable ignorait absolument comment tenir un bureau de votation, et il a fait les choses à ciel ouvert; il a marqué, devant les électeurs, 126 bulletins, il s'est servi d'une plume pour faire les croix de tout le monde, et il s'est empressé à mon ombre de le renseigner, de la façon la plus ignorante possible. Or je suis responsable de l'annulation par le tribunal, de ces 126 bulletins, parce que je suis responsable des actes de Bournival, mon élu. Si vous tenez compte que, n'étant de cette erreur, Normand a neuf voix de majorité dans tout le comté, — puisqu'il a vingt voix de plus que moi sur les bulletins annulés dans Saint-Barnabé, — vous admettez qu'il est virtuellement notre député. Dans de telles circonstances, je ne puis accepter le mandat que vous m'avez fait attribuer par les tribunaux, au mépris des règles les plus élémentaires de l'équité et de la véritable justice. Je ne veux pas d'un mandat escamoté. Vous me direz que j'ai la conscience trop délicate. Je n'agis pas par délicatesse de conscience. Mais j'ai l'orgueil de ma réputation de politicien. Et je ne voudrais pas qu'on dise partout, en me montrant du doigt, dans les couloirs et dans la salle des séances des Communes: "Celui-là, c'est Bureau, qui s'est fait élire à cause de l'ignorance d'un officier qui a choisi lui-même et qu'il n'a pas cru devoir éclairer sur la nature de ses fonctions." Ce serait insupportable, et je ne saurais entrer tête haute à la Chambre des Communes, le 15 novembre, ni m'y sentir à l'aise. La justice, l'équité et le bon sens me dictent la décision irrévocable dont je vous fait part, ce soir. J'ai écrit, après avoir mûrement réfléchi, ma démission comme député, avant qu'on demande l'invalidation de mon élection. Je l'ai là, dans mon coffre-fort. Et, dès que la Chambre aura officiellement choisi son président, le quinze novembre, je lui adresserai ma démission. Je n'assisterai pas au choix du président, car je ne veux faire aucun acte de député. Ma conscience me le défend. Et puisque j'ai causé du tort à mon ami Normand, j'entends le réparer dans la mesure du possible. Vous allez tous me promettre de le laisser élire par acclamation, dès que les brefs pour la nouvelle élection seront prêts. Je ne veux pas qu'il ait d'adversaire. J'ai signé devant mon ami, le notaire Lemire, cet après-midi, un acte authentique où je m'engage à appuyer la candidature de Normand. Et j'expliquerai, dans une lettre ouverte à mes anciens électeurs, toutes les raisons de ma démission et de la décision que je viens de prendre. Je ne veux pas qu'il soit dit que Bureau a forfait à l'honneur et qu'il est député grâce à un ignorant!"

Les gens qui se trouvaient là auraient protesté et insisté pour que M. Bureau ne fasse rien de tout cela. Mais il leur aurait imposé le silence, et leur aurait dit: "J'ai aussi une raison personnelle de ne plus retourner à Ottawa. J'ai pu tolérer pendant des années de rester assis auprès de Rodolphe Lemieux. Mais nous avions alors le pouvoir. Et maintenant que je suis dans l'opposition, je ne me sens plus le triste courage de m'asseoir du même côté de la Chambre qu'un ancien ministre qui a renié toutes les aspirations et les doctrines de sa jeunesse afin de se faire impérialiste et féroce opportuniste!"

La-dessus les assistants se seraient dispersés la tête basse, et commentant de diverses manières l'attitude énergique de M. Bureau. Quelques-uns le blâment, dit-on, d'agir de la sorte, mais la majorité, intimement, estime qu'il a raison d'agir aussi fermement. On aurait parlé de tenter une démarche suprême auprès de lui, afin de le décider à revenir sur cette décision; mais quelques vieux Trifluviens rouges, qui connaissent bien l'obstination légendaire de la famille Bureau, auraient déconseillé cette tentative. Et tout indique que l'ancien avocat-général dans le ministère Laurier va persister dans son parti pris de démissionner comme député de Trois-Rivières, dès le seize novembre prochain.

JEAN SAYLON.

Le "Canada" annonçait hier matin que les proclamations requises pour la réélection de M. Monk contenaient des erreurs fatales au ministre des Travaux Publics.

Le "Canada" avait la berlue. L'officier-rapporteur a déclaré M. Monk élu, hier après-midi.

Les ex-ministériels ont fait beaucoup de bruit pour rien, depuis un mois. Ils devraient faire la lutte à celui-ci, faire la lutte à celui-là, ils demandaient des explications à tous les ministres, et le moment arrivé d'entrer en lice, plutôt! plus personne.

Ce sont des braves à trois points! Ou plutôt à rebrousse-poil!

Quelqu'un vient de récolter un chou de vingt-une livres.

Il paraît que la "Presse" l'a acheté en souvenir de son numéro de 98 pages, de l'an dernier. Un chou vaut bien

Le "Canada" n'obtiendra pas sans bailler le mandat de Yarmouth aux Communes. Quand on a reçu \$120,000 en cadeau, on peut faire des grosses élections.

M. Gladu suit de ce temps-ci des cours de peinture ministérielle. M. Adé lard Lanctôt lui donne des leçons. M. Gladu promet de devenir vite un artiste.

"Milo, anciennement Milos, dit le petit Larousse", le grecque de l'Archipel, une des Cyclades, où la fameuse statue connue sous le nom de la Vénus de Milo fut trouvée en 1820."

Le petit Larousse ment. Un critique d'art canadien prouvait récemment, — du moins il l'affirmait, — que Milo, ce fut un sculpteur. Il le croit encore!



## LA LUTTE POUR L'EXISTENCE

La "United States Steel Corporation" déposera sa réponse à la poursuite en dissolution le 2 janvier prochain

Washington, 28. — C'est lundi, le 4 décembre, que commencera pour la "United States Steel Corporation" la bataille de géant qu'elle va livrer pour son existence devant les tribunaux américains. C'est devant la Cour de Circuit des Etats-Unis, à Trenton, Nouveau-Jersey, que le gouvernement a présenté son ordre de dissolution. La Corporation présentera, le 2 janvier 1912, sa réponse aux allégués du gouvernement; elle pourra cependant obtenir un délai de 30 jours, c'est-à-dire jusqu'au 2 février. Elle peut aussi contester les allégués du gouvernement ou présenter une motion d'exception à la forme, ce qui retardera encore le début réel du procès. Le gouvernement s'attend bien à ce que les avocats de la Corporation ne négligent aucune objection légale, aussi a-t-il pris ses précautions pour qu'on ne puisse arguer d'aucun défaut de forme, dans ce cas on commencera le 2 janvier. Les juges Gray, Lanning et Buffington nommeront un magistrat pour recueillir les dépositions dans diverses parties du pays. Cette procédure seule dura un an et demi, dans le cas de la "Standard Oil Co." et ce ne fut pas un grand long.

Quand les dépositions seront complètes les deux parties seront entendues par les 3 juges. Quelle que soit leur décision, la partie perdante en appellera à la Cour Suprême, en vertu de l'acte des procès expéditifs.

Le procureur général Wickes ne croit pas que les affaires reviennent jamais à la concurrence qui existait avant la fondation du premier trust. Il ne s'attend pas à ce que la "Steel Cor-

poration" consente à une réorganisation qui ferait tomber la poursuite, comme l'ont fait l'"International Harvester Company", l'"Electrical Trust", le "Southern Grocers' Trust" et d'autres.

Au secrétariat de la justice, on est convaincu que la lutte ira jusqu'au bout. Après une journée d'excitation intense à la Bourse, Albert H. Gory, président du Bureau de direction, a déclaré qu'il regrette la décision du gouvernement, car ce sont les actionnaires et les employés de la Corporation qui en souffriront. Il pense que l'enquête sera favorable à la compagnie, et qu'elle montrera qu'en créant la Corporation les promoteurs n'avaient pas l'intention de créer un monopole, ni de restreindre la liberté du commerce; que la Corporation n'a jamais tenté d'exercer un monopole ou de restreindre la liberté du commerce; que la façon dont ses affaires ont été administrées montre qu'il n'y a jamais eu violation de la loi Sherman; que son existence a été bénéficiaire à ses employés, ses clients, ses concurrents et tout le public; que l'achat des propriétés de la "Tennessee Coal and Iron Co." a eu pour but d'empêcher un désastre financier qui aurait affecté la corporation et d'autres compagnies.

À la Bourse, les agents de change ont vendu en masse, hier matin, sur l'ordre des actionnaires américains et européens. Les actions communes ont descendu de 58 1/2 à 55 1/2 sur 28,000 actions, elles ont atteint un minimum de 50 et 690,000 actions ont changé de mains dans la journée. Les actions préférentielles sont tombées à 103 et le marché s'est fermé à 105.

## Le Tramway et ses employés

La Compagnie obtient un bref de prohibition contre le Bureau de Conciliation

Comme on le sait, à la suite du renvoi d'une trentaine de conducteurs et wattmen, l'été dernier, le gouvernement nomma un bureau de conciliation.

Il y a quelque temps, la Compagnie demanda l'émission d'un bref de prohibition contre le bureau, alléguant qu'il n'y avait pas

lieu à l'intervention de ce bureau et que de plus, le gouvernement fédéral ne pouvait pas intervenir dans un conflit d'une compagnie détenant une charte provinciale.

Afin que la question soit tranchée au mérite, le juge Charbonneau a permis l'émission du bref de prohibition et tout demeurera dans le "statu quo" en attendant.

## Le "Lac Champlain" encore échoué

Les passagers sont tous débarqués et la cargaison sera enlevée en partie. Machine défectueuse

Le "Lac Champlain" qui s'est échoué hier, à la sortie du port est encore enlisé du côté sud du chenal, opposé au quai Laurier.

Les 45 passagers de seconde et les 210 d'entrepreneur ont été ramenés par un remorqueur.

Hier, huit remorqueurs ont essayé de remettre le navire à flot, mais sans succès; on a décidé de lui enlever une partie de sa cargaison pour lui permettre de flotter. Les 100 passagers qui restent à bord prendront le "Sicilian" de la Cie Allan, dont le départ pour Londres a lieu demain.

On ne croit pas que la quille soit endommagée, mais on fera l'examen du vaisseau.

L'accident est arrivé hier matin; au moment où un épais brouil-

lard passait sur le fleuve; à peine sorti du port, un nuage de neige enveloppa le vaisseau, mais le pilote pouvait suivre le chenal, il y avait cependant quelque chose de défectueux dans l'engin, l'on s'en aperçut et on s'empressa de jeter l'ancre; à ce moment le vaisseau alla s'enfoncer dans la boue.

Les passagers ne surent ce qui s'était passé que 2 heures après l'accident. La plupart étaient des scandinaves, des polonais, des russes, etc.

Les officiers du Pacifique se rendirent aussitôt sur les lieux, et les remorqueurs se mirent à l'oeuvre, mais sans succès.

Aujourd'hui on continuera le déchargement du navire pour le remettre à flot.

## LA DEUXIEME OPERATION

La première opération paraît donc terminée, on nous presse maintenant d'aborder la seconde qui sera la plus douloureuse, puisqu'il s'agit d'écarter un territoire qui nous appartient, qui a été conquis par le courage de nos explorateurs et le sang de nos soldats.

Guillaume n'avait aucun droit au Maroc et l'Allemagne n'était même pas une puissance méditerranéenne. C'est lui, cependant, qui nous donne l'investiture au Maroc et qui nous dit: "Je publie sur cette question, dans la "Revue Hebdomadaire", M. Hanotaux, notre ancien ministre des Affaires étrangères. C'est un résumé d'une admirable netteté et d'une limpidité d'exposition véritablement merveilleuse.

Comment se fait-il qu'un homme si bien doué ait été un ministre aussi pitoyable? Il y a de longues années, avant même le livre de Maurras, j'avais écrit tout ce qu'il a dit d'Hanotaux à propos de Kiel.

La conclusion définitive de l'alliance avec la Russie, l'affirmation solennelle de l'existence de cette alliance était un acte qui relevait la France devant l'Europe, et qui donnait surtout confiance à cette France, qui était si vaillante et si hardie autrefois et que les défaits de 1870 avaient rendu timide et défiant d'elle-même.

Dans ces conditions, il fallait vraiment avoir la cervelle à l'envers et le cœur bien bas pour aller à Kiel afin de mettre de traité de Francfort la signature d'une génération nouvelle.

Plus tard, au moment de la guerre gréco-turque, Hanotaux avait eu l'attitude la plus plate qui soit. Il passait pour être l'homme des finances.

Dans un des rares discours qu'il n'ait pas été des exercices oratoires et des déclamations vaines, Jaurès avait dit à propos de la discussion du budget des Affaires étrangères, montrant l'innocence et le vide de ces manifestations d'autorité entre la Russie et nous au moment de la visite du Tsar. "J'ai ouvert avait dit Jaurès, le "Livre Jaune" pour y trouver une trace de ces transports d'enthousiasme et de joie de toute une ville, de ce rapprochement entre deux nations. Je n'ai trouvé en tout et pour tout une dépêche du gouvernement français invitant la Russie à se faire représenter dans le conseil d'administration de la Banque ottomane. On avouera que c'est peu."

C'est à cette occasion que le Tsar qui connaissait les dessous de cette affaire, avait dit: "C'est la façon qu'emploient les Français pour me faire payer mes frais d'hôtel." Quand je dus, à l'époque des élections académiques, aller rendre visite à Hanotaux, je me n'avisais jamais vu de ma vie, je m'attendais à rencontrer au milieu du luxe un homme absolument stupide et médiocre.

Dans une de ces maisons qui sont vieilles sans être anciennes, rue d'Amale, je crois, je trouvai, après avoir grimpé trois étages par un escalier mal commode, et qui plaide pour la vertu de celui qui loge là, un homme fort intelligent, qui causait très bien, dont la conversation était vraiment intéressante.

Dans un cabinet très simple, j'aperçus, pour tout objet d'art, trois études faites par Philippe de Champaigne pour son célèbre portrait du cardinal de Richelieu, deux études de profil et une de face.

Hanotaux me parla de Richelieu, non en homme qui a préparé une conférence pour son visiteur, mais en termes très heureux et très justes qui prouvaient qu'il avait réellement étudié et pénétré l'homme dont il avait écrit l'histoire. Il avait choisi Richelieu parce qu'il était pour lui la personnification de l'homme d'Etat exclusivement français. Saint Louis l'avait tenté une minute, à ce point de vue, mais il était le fils de Blanche de Castille; il avait du sang espagnol dans les veines. Pour employer l'avis de la presse de mon interlocuteur, il avait

été le premier de nos coloniaux; il avait été à Tunis et en Egypte.

En tout, cette préoccupation de ce territoire qui nous appartient, qui a été conquis par le courage de nos explorateurs et le sang de nos soldats. C'est absolument extravagant; c'est le triomphe de l'"insensitisme", comme on disait autrefois. Cela ne choque pas certaines personnes. Sembat, qui a écrit parfois des articles spirituels, nous déclare que Caillaux, en communiquant le texte de l'accord à la Chambre, par les députés qui sont venus représenter la France. La déclaration du Congrès radical prouve que l'escamotage ne sera peut-être pas aussi facile que le dit Sembat.

Si vous voulez connaître la question du Congo et savoir ce que nous allons probablement livrer, lisez l'article qu'a publié sur cette question, dans la "Revue Hebdomadaire", M. Hanotaux, notre ancien ministre des Affaires étrangères. C'est un résumé d'une admirable netteté et d'une limpidité d'exposition véritablement merveilleuse.

Comment se fait-il qu'un homme si bien doué ait été un ministre aussi pitoyable? Il y a de longues années, avant même le livre de Maurras, j'avais écrit tout ce qu'il a dit d'Hanotaux à propos de Kiel.

La conclusion définitive de l'alliance avec la Russie, l'affirmation solennelle de l'existence de cette alliance était un acte qui relevait la France devant l'Europe, et qui donnait surtout confiance à cette France, qui était si vaillante et si hardie autrefois et que les défaits de 1870 avaient rendu timide et défiant d'elle-même.

Dans ces conditions, il fallait vraiment avoir la cervelle à l'envers et le cœur bien bas pour aller à Kiel afin de mettre de traité de Francfort la signature d'une génération nouvelle.

Plus tard, au moment de la guerre gréco-turque, Hanotaux avait eu l'attitude la plus plate qui soit. Il passait pour être l'homme des finances.

Dans un des rares discours qu'il n'ait pas été des exercices oratoires et des déclamations vaines, Jaurès avait dit à propos de la discussion du budget des Affaires étrangères, montrant l'innocence et le vide de ces manifestations d'autorité entre la Russie et nous au moment de la visite du Tsar. "J'ai ouvert avait dit Jaurès, le "Livre Jaune" pour y trouver une trace de ces transports d'enthousiasme et de joie de toute une ville, de ce rapprochement entre deux nations. Je n'ai trouvé en tout et pour tout une dépêche du gouvernement français invitant la Russie à se faire représenter dans le conseil d'administration de la Banque ottomane. On avouera que c'est peu."

C'est à cette occasion que le Tsar qui connaissait les dessous de cette affaire, avait dit: "C'est la façon qu'emploient les Français pour me faire payer mes frais d'hôtel." Quand je dus, à l'époque des élections académiques, aller rendre visite à Hanotaux, je me n'avisais jamais vu de ma vie, je m'attendais à rencontrer au milieu du luxe un homme absolument stupide et médiocre.

Dans une de ces maisons qui sont vieilles sans être anciennes, rue d'Amale, je crois, je trouvai, après avoir grimpé trois étages par un escalier mal commode, et qui plaide pour la vertu de celui qui loge là, un homme fort intelligent, qui causait très bien, dont la conversation était vraiment intéressante.

Dans un cabinet très simple, j'aperçus, pour tout objet d'art, trois études faites par Philippe de Champaigne pour son célèbre portrait du cardinal de Richelieu, deux études de profil et une de face.

Hanotaux me parla de Richelieu, non en homme qui a préparé une conférence pour son visiteur, mais en termes très heureux et très justes qui prouvaient qu'il avait réellement étudié et pénétré l'homme dont il avait écrit l'histoire. Il avait choisi Richelieu parce qu'il était pour lui la personnification de l'homme d'Etat exclusivement français. Saint Louis l'avait tenté une minute, à ce point de vue, mais il était le fils de Blanche de Castille; il avait du sang espagnol dans les veines. Pour employer l'avis de la presse de mon interlocuteur, il avait

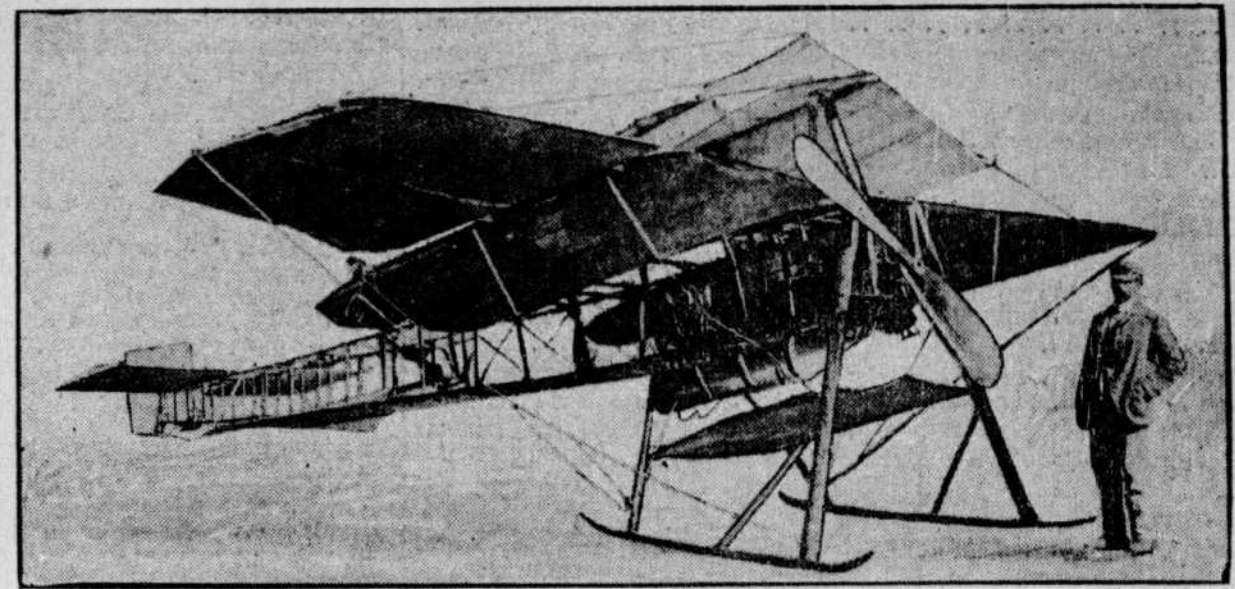
## AU PLATEAU BON - AIR

Dernière Occasion! Deuxième Occasion!

DEMAIN DIMANCHE, 28 OCTOBRE

DERNIERE OCCASION d'acheter des terrains aux prixactuels de \$150 à \$350. A partir du dimanche 5 novembre inclusivement, les prix augmenteront de \$50 par lot sur toute la ligne.

DEUXIEME OCCASION d'assister aux expériences d'aviation de l'inventeur franco-canadien Maurice Vaux.



M. Vaux a été empêché, dimanche dernier, par les accidents survenus à son appareil dans le transport. Dans la nuit de lundi à mardi dernier, une bourrasque renversait la tente abritant son appareil, et l'aéroplane était une fois de plus gravement avarié. Tu parles d'une veine! M. Vaux entreprit courageusement les réparations, et il avait hier (vendredi) le plaisir de les terminer. Si le temps est propice, et si la foule veut bien ne pas, comme dimanche dernier, se presser sur l'hélice comme si elle tenait absolument à faire tuer quelqu'un, il tentera de nouveau, demain dimanche, entre 2 et 4 heures, de s'envoler.

Et s'il échoue encore une fois?

S'il échoue encore une fois, il en sera quitte pour se reprendre l'après-midi de la Toussaint. Le public ne doit pas oublier, en effet, qu'il s'agit d'un appareil nouveau, et qu'un aéroplane d'un nouveau modèle, ça ne se pousse pas de but en blanc, comme une brouette. N'est-ce pas déjà quelque chose que de pouvoir saisir sur place tout le détail du mécanisme des machines volantes?

Et si par-dessus le marché M. Vaux s'en vaux-le, vous en aurez toujours bien pour votre argent, Mesdames et Messieurs, puisque le spectacle est gratuit!

En même temps que ces expériences auront lieu au PLATEAU BON-AIR, demain après-midi, trois chevaux seront rôtis à la broche (les porcs) à côté, dans la terre de MONTJOIE, qui appartient aussi au Crédit Métropolitain. La chair de ces trois nobles bêtes sera servie toute fumante aux visiteurs, dans un pavillon érigé cette semaine même.

BON-AIR et MONTJOIE renferment deux kiosques où l'on peut discuter un marché à l'abri du mauvais temps.

BON-AIR et MONTJOIE sont situés dans Saint-Denis, le quartier de Montréal où il se fait plus de transactions immobilières.

Pour se rendre au PLATEAU BON-AIR, prendre le tramway des rues Amherst et Papineau, allant au nord, descendre à la rue Saint-Zotique et tourner à droite.

## LE CREDIT METROPOLITAIN (limitée)

74 Rue Saint-Jacques



Cloches d'Eglises de la Célèbre Fonderie

PACCARD Fondateurs de la Savoyarde 43,365

Plus de 700 cloches sont placées au Canada. Garantie de 10 ans.

Parfaite Harmonie. Sans retouche après la coulée.

Z. O. TOURANGEAU, 358 rue Rachel Est, Montréal

C. EMILE MORRISSETTE, Représentant Général, 203 et 208 rue Latour, Québec.

Machine pour carillonner brevetée. Coussinets à secteurs mobiles. Battants Retro-Lancés brevetés.

EXAMENS DES CLOCHES SUR DEMANDE.

Demandez notre Catalogue

FAITES FAIRE VOS

## IMPRESSIONS

Vous obtiendrez toujours satisfaction en donnant vos commandes à notre bureau. :: :: ::

AU

## DEVOIR

Nous sommes outillés pour tous les genres de travaux. :: ::

Demandez nos prix avant de donner vos commandes ailleurs. :: :: ::

TELEPHONE MAIN 7461

71a RUE ST-JACQUES

possession que nous allons livrer à l'Allemagne sans qu'il y ait le moindre paiement de la part de l'Allemagne. L'Allemagne n'a pas le droit de nous imposer des conditions. Elle n'a pas le droit de nous imposer des conditions. Elle n'a pas le droit de nous imposer des conditions.

EDOUARD DRUMONT.

Les annexions

ST-PIERRE-AUX-LIENS ET UNE PARTIE DE LA COTE ST-LUC SE JOINDRONT A MONTREAL.

Pierre-aux-Liens et d'une partie de la Côte St-Luc. St-Pierre était représenté par M. le curé Des osiers et le maire. Il possède une évaluation de \$1,750,000.

Pour la Côte St-Luc, six grands propriétaires demandent d'annexer leurs terres au quartier St-Jacques. Les Grands La "Ross Realty Company" s'y oppose, ce qui a amené une discussion entre M. E. N. Hébert et le représentant de la compagnie. M. Hébert dit qu'il représente trois syndicats, qui possèdent 274 acres de terre tandis que la compagnie Ross n'en possède que 50.

Aucune décision n'a encore été prise, les délégués étant simplement venus pour se renseigner. Ils devront voter leurs demandes par écrit.

## Cité de Montréal

SOUSSIONS POUR EGOUTS

DES SOUSSIONS cachetées adressées au Bureau des Commissaires seront reçues à leur bureau, à l'Hôtel de Ville, jusqu'à lundi, le 13 novembre 1911, pour la construction d'égouts dans les quartiers ci-dessous mentionnés, suivant les profils et devis qui l'on peut voir au Bureau du Surintendant des égouts, à savoir: Dans les quartiers Notre-Dame de Grâce, Hochelaga, Saint-Denis et Mont-Royal.

Les soumissions seront ouvertes par les Commissaires en présence des intéressés, à leur assemblée régulière, dans leur salle de réunion, à midi, lundi, le 13 novembre 1911.

La plus basse ou aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée. Toutes informations requises seront données au Bureau du Surintendant des égouts.

Le tout suivant le règlement No 298.

Par ordre du Bureau,

L. N. SENECAU,

Secrétaire.

Bureau des Commissaires, Hôtel de Ville, Montréal, le 27 octobre 1911.

PROPRIETES A VENDRE PAR

J.P. de CHATEAUVERT ASSURANCES ET PRETS

1844 Boulevard Saint-Laurent, Saint-Louis, 6018

\$9,000 — Rue St-Urbain, 6 logements, en pierre, rapportant \$1,032.00 par année.

\$7,000 — Rue Hutchison, 2 logements, chauffés, finis en bois franc.

\$6,300 — Ste-Catherine-Est, 3 logements en pierre, bâtisse 25 x 42.

\$5,000 — 3 logements, rue Stadacona, construction moderne.

\$4,500 — Rue Drolet, 4 logements, loués \$500.00 par année, \$1,000.00 comptant.

\$3,750 — Rue Edna, Verdun, près de l'église, 4 logements, 55 x 36, loués \$396.00 par année.

\$3,500 — Rue St-Hubert, 2 logements, coin de rue, avec garage d'automobile, \$600.00 comptant.

J. P. de CHATEAUVERT, 1844 St-Laurent en face les Quartiers d'Infanterie, entre les rues Boulevard St-Joseph et Laurier.

Ce journal est imprimé, au No 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité limitée), Henri Bourassa, directeur-gérant.

## Les Capitalistes ou Rentiers ont à l'aide de

## La Société d'Administration Générale

le moyen de faire fructifier leurs capitaux avec une sécurité absolue, tout en obtenant un revenu régulier.

Pour tous renseignements, s'adresser aux bureaux de la Société,

35 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

# Notre Page Littéraire

## LE LIVRE DU JOUR

Nous détachons, du beau livre de M. Thomas Chapais sur Montcalm, paru la semaine dernière, chez J. P. Garneau, éditeur, rue Beaudé, Québec, les pages suivantes, tableau de la société montcalmoise en 1757 :

Les préoccupations militaires n'empêchaient pas les distractions sociales et les divertissements d'aller leur train, durant l'hiver de 1757. La présence du gouverneur général, de Montcalm, de Lévis, d'un nombreux personnel d'officiers, donnait à Montréal beaucoup d'animation. Les bals, les dîners se succédaient; jamais la société montcalmoise n'avait vu aussi brillant carnaval. L'intéressante correspondance de Montcalm avec Bourlamaque nous tient au courant de la chronique montcalmoise, aussi bien que des nouvelles d'ordre plus grave. Par sa haute position, le général était obligé de recevoir beaucoup, afin de faire honneur à son rang. "Depuis que je suis ici, lisons-nous dans sa lettre du 24 février, je passe ma vie à donner de grands dîners de quinze ou seize personnes, et parfois soupers avec moins nombreux sans en être plus gaillards. Il faut souhaiter que l'hiver prochain on en puisse faire qui puissent dédommager. Dimanche j'avais rassemblé des dames de France, hors madame de Parfour, qui m'a fait l'honneur de me venir voir il y a trois jours; et, en la voyant, je me suis aperçu que l'amour avait des traits de puissance dont on ne pouvait pas rendre raison, non pas par l'impression qu'elle a faite sur mon cœur, mais bien par celle qu'elle a faite sur mon époux. Mercredi, une assemblée chez Mme Varin, (1) jeudi, un bal chez le chevalier de Lévis, qui avait prié soixante-cinq dames ou demoiselles. Il n'y en avait que trente, autant d'hommes qu'à la guerre. La salle bien éclairée, aussi grande que celle de l'intendance, beaucoup d'ordre, beaucoup d'attention, des rafraîchissements en abondance toute la nuit, de tout genre et de toute espèce, et on ne se retira qu'à sept heures du matin. Pour moi qui ai quitté le séjour de Québec, je me souciai à bonne heure. J'avais eu cependant ce jour-là huit dîners à souper, et ce souper était dédié à madame Varin. Demain, j'en aurai un demi-douzaine. Je ne sais encore à qui il est dédié, je suis tenté de croire que c'est à la Rochebeaucourt. Le galant chevalier nous donne encore un bal. Le public prétendait que nos aides de camp voulaient en donner un mardi; je leur ai conseillé d'attendre à Pâques, et après le succès du parti, et il en sera plus convenable alors de donner des marques publiques de sa joie." On voit, par plusieurs passages de cette lettre, que le séjour de Québec avait plus de charmes pour Montcalm que celui de Montréal. Durant les trois ou quatre semaines qu'il avait passées en janvier dans la capitale de la Nouvelle-France, il y avait noué des relations agréables, et il espérait y retourner pour plus longtemps l'année suivante.

L'accomplissement de tous ses devoirs officiels et sociaux n'empêchait pas la pensée de Montcalm de s'envoler souvent vers la France, vers ce Montpelier qu'il aimait, où sa mère et sa femme trouvaient si longs et si pénibles les jours d'absence. A elles aussi il racontait les menus faits de sa vie, et il envoyait d'amusantes esquisses canadiennes. Le printemps approchait, et avec lui le moment où l'on pouvait espérer faire partir des lettres pour l'Europe. Et le général reprenait sa causerie épistolaire avec sa famille: "Si je pouvais, ma très chère et bien-aimée, écrivait-il à sa femme, recevoir de vos nouvelles et de celles de ma mère, je trouverais moins affligeant mon éloignement; mais d'imaginer que depuis une lettre du 5 mai (1756) je n'en ai reçu et je n'en recevrai que du 10 au 15 du prochain, est dur. Cette lettre est destinée à passer à la première navigation par Louisbourg. Si elle vous arrive avant celle que je vous écrirai directement, je vous prie de la communiquer à nos trois sœurs. Je n'écris qu'à vous, à notre mère, à Molié, à Chevert, et aux trois ministres à qui je dois écrire. "Ma santé est bonne, malgré beaucoup de travail, surtout d'écriture. Estève, mon secrétaire, se marie: beau caractère, bon orthographe, écrivain vite. Je lui procure un bon emploi, et le moyen de faire fortune, s'il veut. Il fait un meilleur mariage qu'il ne lui appartient. Malgré cela, je plains qu'il ne le fasse pas comme un autre: fat, frivole, joueur, glorieux, petit maître, dépensier. I. M. Varin était commissaire ordonnateur de la marine à Montréal; il avait épousé à Montréal, en 1733, Charlotte de Beaujeu, fille de Louis de Beaujeu, chevalier de Saint-Louis, major dans les troupes de la colonie. J'ai toujours Marcel, des soldats

copistes dans le besoin. Je voudrais faire quelque chose de Plantin, qui se porte bien, ainsi que Raboul, que j'ai tenu un mois au cachot; c'est le protégé de M. de Quinson. Tous les soldats de Montpelier se portent bien, hors le fils de Pierre, mort chez moi. Tout est hors de prix. Il faut vivre honorablement, et je le fais. Tous les jours, seize personnes. Une fois tous les quinze jours chez le gouverneur général, et M. le chevalier de Lévis, qui vit aussi très bien. Il a donné trois beaux bals. Pour moi jusqu'au carême, outre les dîners, de grands soupers de dames trois fois la semaine. Le jour des dévotions, des concerts. Les jours des jeûnes, des violons d'hasard, parce qu'on me les demandait; cela ne me menait que jusqu'à deux heures après minuit, et il se joignait, l'après-souper, compagnie dansante, sans être priée, mais sûre d'être bien reçue à celle qui avait soupé. Fort cher, peu amusant et souvent ennuyeux. A Québec, où nous avons passé un mois, ma maison m'avait suivi sur les glaces, et j'y ai vécu souvent chez l'intendant, en des fêtes. Vous connaissez ma maison: je l'ai augmenté d'un cocher, d'un frotteur, un garçon de cuisine, et j'ai marié mon aide de cuisine, car je travaille à peupler la colonie. Quatre-vingts mariages de soldats cet hiver, et deux officiers. Germain a perdu sa fille, il a épousé mieux que lui: bonne femme, mais sans bien, comme toutes. J'aime beaucoup mon galant chevalier de Lévis. Le choix de Bourlamaque est bon: homme froid, de l'esprit, Bourgoinville: du talent, la tête et le cœur chauds, cela mûrit. Je suis bien avec les troupes de terre et de la colonie, que je traite également par les politesses. Nous avons ici forces Languedociens, surtout de Béziers. En voici les noms: Estor, Mazerac, d'Aureille, Lar, Servier, Beaumavielle, Bernard, etc. M. de Brassac verra que je ne l'oublie pas mes amis. "Ecrivez à Madame Cornier, à St-Hippolyte, que j'aime fort son mari; qu'il a passé l'hiver avec moi, quoique son régiment fût à Québec; qu'il se porte à merveille et qu'il attend la paix avec autant d'impatience que moi. J'embrasse ma fille et j'assure ma mère de toute ma tendresse et de mon respect. Je ne vis que par l'espoir de vous rejoindre tous. Cependant, Montréal vaut Alais, dans les temps de paix, et mieux par le séjour de Vaudreuil n'a aussi passé qu'un mois à Québec. Pour Québec, comme les meilleures villes du royaume, quand on en a été une dizaine, moins que Montpelier, mieux que Béziers, Nîmes, etc. Le climat sain, le ciel pur, un beau soleil, ni printemps ni automne, hiver et été, juillet, août et septembre comme un Languedoc et au camp de Carillon où l'on est plus au sud comme à Naples. Des jours de poudrière l'hiver, insupportable, où il faut restés enfermés. Les dames spirituelles, gaillardes, dévoties; à Québec, joyeuses, à Montréal conversations et danse. Et mes amis les sauvages souvent insupportables et avec qui j'ai autant de patience que de flegme m'aiment beaucoup... Si je n'étais pas une espèce de général, quoique très subordonné au gouverneur général, qui a comme de raison la voix décisive et prépondérante, je pourrais vous harceler de projets de campagne, qui commencera vraisemblablement à s'ouvrir du 10 au 15 mai, dans la frontière du Lac St-Sacrement; mais les généraux apprennent ce qu'ils ont fait, et jamais ce qu'ils projettent, d'autant qu'ils sont incertains... Adieu, mon cœur, je vous adore et vous aime. J'embrasse mes filles, ma mère". (2) Ces croquis rapides, jetés sur le papier d'une plume si alerte, nous semblent pleins de charmes.

La gaieté qui animait les cercles montcalmois, en dépit des préoccupations naturelles à l'approche d'une campagne pleine de hasards, fut accrue au printemps par l'arrivée d'un élégant contingent québécois. "Mesdames de St-Ours, de Beaubassin et mesdemoiselles de Longueuil, de Drucourt, (3) sont arrivées hier soir", écrivait Montcalm à Bourlamaque, le 14 mai. Et quelques jours plus tard: "Madame de Barante (4) se porte bien, elle m'a promis de faire l'honneur de ma maison jeudi; et madame de Beaubassin me compte un major-général... Pour m'être mis à parler un peu tard pour les nouvelles de France, je perds comme un autre. Le souper de madame de Beaubassin a été fort gai; on y a bu les santés de la rue du Parloir et celle du général de Carillon. (5) Il faudra ces jours-ci donner un dîner, qui sera un peu plus sérieux à madame de St-Ours... M. le marquis de Vaudreuil envoie, hier, éveiller à quatre heures et demie, M. le chevalier de Lévis

pour aller demander à dîner à M. de Senezergues. La pluie fit changer ce projet en celui de faire un petit dîner fin de huit personnes chez le chevalier de Lévis. J'y fus invité, mais j'avais du monde prié de la veille, et le major-général (6) me remplaça. Bougainville a passé la journée du lundi délicieusement à l'île Ste-Hélène: celle de mardi dévotement à la Montagne. (7) J'y fus à quatre heures, et j'eus la complaisance d'y dîner au réfectoire à cinq heures trois quarts."

Thomas CHAPAIS.

1. A madame la marquise de Montcalm, à Montpelier; Montréal, 15 avril 1757.

2. Madame de Saint-Ours était fille de Louis-Henri Deschamps de Bouché, seigneur de la Rivière-Ouelle; sœur de Madame Tardieu de Naudouville.

3. Madame de Barante, née pendant la guerre, était fille de St-Ours et M. de la Nau. Ils avaient tous deux officiers dans les troupes de la marine. Madame de Beaubassin était fille de Jean Jarret de Verchères, seigneur de Verchères. Sa mère, Madeleine d'Albion, devenue veuve en 1752, s'était remariée en 1756 au sieur de Langy, enseigne dans les troupes de la colonie, l'un des plus vaillants officiers de l'avant-garde qu'il y eut au Canada. Mademoiselle de Verchères avait épousé en 1751 Pierre Hertel, sieur de Beaubassin. On verra que Montcalm recherchait particulièrement sa société. Mesdemoiselles de Longueuil étaient les filles du lieutenant du roi à Québec, et mesdemoiselles de Drucourt probablement celles du commandant de Louisbourg.

4. Madame de Barante, nous l'avons vu déjà, était née Anne-Marguerite Soumande. Par sa mère, Jacqueline-Marguerite LeVerrier, elle était la petite-fille de Madame la marquise de Vaudreuil, mariée en premières noces à François Le Verrier, capitaine dans les troupes de la marine. Madame de Barante, veuve de M. Coulon de Jumville, avait épousé en 1755 le capitaine Bache de Barante, du bataillon de Béarn.

5. "Le général de Carillon", c'est-à-dire Bourlamaque lui-même, commandait à Carillon depuis le 23 mai.

6. M. le chevalier de Montreuil.

7. Maison des Sulpiciens.

## Les Cloches de Saint-Eutrope

Elles étaient deux petites villes: assises en face l'une de l'autre, au bord du golfe bleu.

La mer les séparait, mais plus encore leur rivalité ancestrale, aussi profonde que les flots, aussi violente que les vagues aux jours de tempête.

Leur amitié était si grande que les pêcheurs de Saint-Eutrope et de Ste-Radegonde ne dépassaient jamais la moitié du golfe; les uns et les autres se tenaient de leur côté, ne voulant pour rien au monde franchir la ligne imaginaire qu'ils s'étaient tracée comme une frontière.

Par une splendide journée d'été, un petit bateau à la voile aurore, parti de Saint-Eutrope, se dirigeait tout droit vers Sainte-Radegonde sans paraître se soucier de l'intégrité de sa rigoureuse respectée jusqu'au bout.

Événement trop extraordinaire pour passer inaperçu; peu à peu tous les habitants animés de sentiments hostiles se rassemblèrent le long du petit port. La brise était fraîche, et sa voile légèrement gonflée, la barque glissait, rasant l'eau comme une capricieuse hirondelle.

Plus elle approchait, plus l'indignation des Radegondais augmentait.

"Malheur à l'imprudent qui s'aventure sur les rives! Et comme pour répondre à leur soupir, tout à coup les flots en courroux se soulevèrent, la brise se changea en un vent furieux.

Le petit bateau ne glissa plus, il bondit sur l'eau; il sembla à chaque instant devoir être submergé.

C'est avec une satisfaction cruelle que ces hommes habitués aux luttes de la mer, se demandant quelle main inexorablement le guidait.

"Qu'il périsse! victime de son audace, grondent-ils.

"Non! s'écria subitement un jeune pêcheur, en face du danger tout doit être oublié." Et, sans tarder, il se jeta dans sa barque, il affronta la colère des flots. Soudain, dominant le fracas des éléments, le son grave et doux des cloches de Saint-Eutrope se fit entendre distinctement. Aussitôt, ô prodige!... la tempête s'apaisa.

Parvenu près du canot en détresse, le batelier aperçut une jeune fille étendue dans le fond sans connaissance. Vite il se jeta dans sa barque, puis, à l'aide d'une amarre, puis il prodigua ses soins à celle pour laquelle il vient de risquer sa vie.

En reprenant ses sens sous les aspersions d'eau froide, la jeune fille sourit à ce visage inconnu.

"Ma curiosité est bien punie", murmura-t-elle.

Où il en était d'Eve elle n'avait qu'un rêve... voir cet inaccessable pays de Sainte-Radegonde. Profitant d'une barque qu'un marin avait quittée en instant, elle avait mis hardiment le cap sur cette petite ville.

"Vous verrez Sainte-Radegonde, lui dit le jeune homme, avec moi, vous n'avez rien à craindre."

Et bientôt, son désir était satisfait. "Venez! dit-elle, à son tour; il faut que celui qui m'a sauvée me ramène à mon père."

Pendant ce temps les cloches sonnaient toujours et semblaient murmurer: "Écoutez notre voix, elle vous parle de paix et de conciliation."

Deux mois plus tard une longue théorie de voiles s'allongeaient dans le sillage d'une coquette barque toute blanche qui, partie du port de Sainte-Radegonde se dirigeait vers Saint-Eutrope. C'était le jeune pêcheur qui allait chercher sa fiancée.

L'amour des deux enfants avait rétabli la bonne harmonie entre les deux petites villes.

Depuis, quantité de légers bateaux sillonnaient le golfe, allant d'une rive à l'autre, et par les belles journées, le son lointain des cloches traversa encore les airs pour venir parler de paix et d'amour.

LOUISA GERBIER.

(Le "Soleil", Paris.)

## CE QUE DISENT LES FEUILLES MORTES

En s'envolant par tourbillons  
De la forêt vers les sillons,  
Avec un bruissement d'ailes,  
Que disent les feuilles des bois?  
Elles ont de si douces voix!  
Traduis, rêveur, que disent-elles?

Elles disent que le printemps  
Les remplissait de nids chantants,  
L'été, de rayons et de brises,  
Mais que le printemps et l'été  
Ne sont plus et n'ont guère été,  
Et que le froid les a surprises;

Qu'elles comptaient longtemps  
[encor]  
Abriter sous leur manteau d'or  
Les troncs durs et les branches  
[souples],  
Faire de l'ombre sur les eaux,  
Dérober au plomb les oiseaux,  
Aux indiscrets les jeunes couples;

Et que c'est un triste destin  
De sentir l'air vif du matin  
Les arracher à leurs ramures,  
Et la brise les promener  
Et les passants les piétiner  
Dans les sentiers pleins de mur-  
[mures].

Elles disent qu'elles n'ont plus,  
Leurs beaux jours étant révolus,  
Qu'à s'en aller au gré du vent,  
Sous les grands arbres dépouillés,  
Ainsi que des oiseaux mouillés,  
Vers l'abîme lointain qui gronde;

A moins de quitter les forêts,  
Pour abriter dans les guérets,  
Les germes des moissons futures,  
Ou d'étaler un chaud tapis  
Sur les pauvres morts assoupis  
Dans la glaise des sépultures.

FRANÇOIS FABIE.

## Les réceptions académiques

On sait que l'Académie française procédera, en décembre et janvier, à trois réceptions de nouveaux académiciens élus au commencement de l'année. Le premier des récipiendaires, le poète Henri de Régnier, a terminé son discours et l'a envoyé à l'Institut où le comte de Mun, qui doit répondre au nouvel "immortel", comme président de séance, en a pris connaissance, en vue de sa réponse.

Le discours de M. Henri Régnier, qui sera reçu ensuite, est presque terminé. C'est M. Frédéric Masson qui est chargé de répondre au secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts.

Enfin, M. Denys Cochin, dernier élu, songe lui-même aux grandes lignes de son discours, qui doit être si différent des rhétoriques parlementaires. Ce sera M. Gabriel Hanotaux qui répondra au député de Paris.

TRAINS SPECIAUX POUR TER-

RAINS DE GOLF ENTRE MONT-

REAL ET POINTE-CLAIRE VIA

GRAND TRUNK RAILWAY.

Les annonces suivantes sont faites par le Grand Trunk Railway System, au sujet de ce que ci-dessous:

Le train spécial de Golf, laissant Montréal à 1.30 p.m., tous les jours excepté le samedi et le dimanche, pour Pointe Claire, fera son DERNIER VOYAGE samedi, le 21 octobre 1911.

Le train spécial de Golf laissant Pointe Claire à 2.15 p.m., tous les jours excepté le samedi et le dimanche, pour Montréal, fera son DERNIER VOYAGE le 31 octobre.

Le train laissant Montréal à 1.20 p.m., le samedi seulement, fera son DERNIER VOYAGE samedi le 4 novembre 1911.

Le train laissant Vaudreuil à 2.40 p.m., les samedis seulement, fera son dernier voyage samedi, le 4 novembre 1911.

## Le Whisky tient ses victimes

TANT QU'ELLES N'ONT PAS ETE DELIVREES PAR LA PRESCRIPTION SAMARIA.

La liqueur cause l'inflammation et l'irritation de l'estomac et affaiblit les nerfs. Celui qui boit constamment ou périodiquement y est souvent contraint malgré lui, à cause de son état physiologique naturel.

La prescription Samaria fait cesser la boisson, ramène les nerfs, rend la santé générale et fait que la boisson devient désagréable et repugnante. Elle est sans goût et sans odeur et peut être donnée à la connaissance ou hors la connaissance du patient.

Des milliers de foyers canadiens ont été sauvés de la misère et de la honte par quelque épouse, mère ou fille dévouée grâce à ce merveilleux remède canadien. L'argent autrefois gaspillé à boire a rendu le bonheur, le confort du foyer, l'éducation et le respect aux familles qui étaient avant cela dans le besoin et le désespoir.

Lisez la lettre suivante d'une fille dévouée qui a guéri son père.

"Je désire vous dire que la Prescription Samaria a guéri mon père. Je lui ai donné les pastilles dans son vin et maintenant il détecte la boisson autant qu'il l'aimait.

Vous pourriez croire qu'il n'était pas un buveur obstiné; bien au contraire, il arrivait ivre tous les soirs à la maison.

Je pars à tout le monde de votre avis. Remède Samaria, et je suis certain que vous êtes bien pour le bien que votre remède accompli.

Mlle P.,  
Bordeaux, Qué.

(Nem omis sur demande.)

Si vous avez maintenant quelque membre de votre famille qui ait besoin de ce remède, parlez-lui en. Si vous avez quelque parent ou ami qui a pris ou est en train de prendre l'habitude de l'intempérance, aidez-le à se débarrasser de ses étreintes affreuses. La Prescription Samaria est employée par les médecins et dans les hôpitaux.

UN PAQUET D'ESSAI GRATUIT de la Prescription Samaria, avec brochure donnant détails complets, témoignages, etc., sera envoyé absolument gratuitement à quiconque en fera la demande en mentionnant ce journal. Correspondance absolument confidentielle. Récrivez aujourd'hui. The Samaria Remedy Company, Département 78, 49 rue Colborne, Toronto, Canada. En vente à Montréal chez Lecours & Lacombe, coin St-Denis et St-Catherine et aussi à la pharmacie d'Henri Lanctôt, co à Prince-Arthur et St-Laurent.

Le journal est imprimé, au No 71a rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (la responsabilité limitée), Henri Boursseau, directeur-gérant.

# Toujours en Avant!

"DESJARDINS"

La vieille maison de confiance ne veut céder le pas à qui que ce soit. Seulement elle tient plus que jamais cette année, à

## Prouver sa Supériorité

Aussi invite-t-elle respectueusement le public à faire une visite à ses spacieux salons de

# FOURRURES

N. B.—Spécialité d'actualité: Réparation de fourrure et exécution de commandes sur mesure.

Thas Desjardins & Co  
130 RUE ST-DENIS  
MONTREAL

Vous ne devez pas hésiter si vous voulez obtenir ce qu'il y a de mieux dans les

## Tapis, Prélarts, Carpettes, Portières, Tentures, Rideaux

et tous autres ARTICLES D'AMEUBLEMENT.

Nous les importons directement et nous vous les offrons à des prix que vous ne pouvez obtenir nulle part ailleurs.

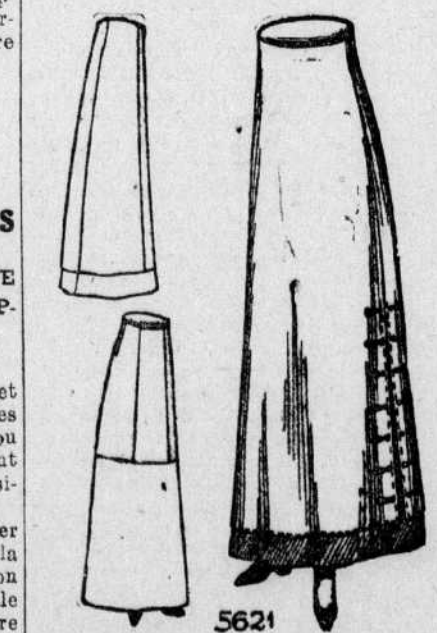
Profitez aussi de la même occasion pour faire vos achats dans les articles de literie: COUVERTES, CONFORTABLES, EDREDONS. — Notre choix est sans rival. Nous avons les plus hautes nouveautés dans les Modes et Marchandises de Saison. Vous avez toujours ce que vous désirez a

LA GRANDE MAISON CANADIENNE FRANÇAISE

# FILIAULT & LESAGE,

429-433 BOULEVARD ST-LAURENT.

## UNE IDEE DE LA MODE DU JOUR



JUPE-TUNIQUE POUR DAME

La jupe double constitue l'une des plus élégantes nouveautés de la saison actuelle. La vignette représente un modèle pratique dans son genre.

Il y a un fond à cinq lacs avec un volant qui va bien au-dessus des genoux. Par-dessus se trouve cette tunique qui est cousue sur chaque côté et vient presqu'au bord de la jupe. On peut employer un ou deux tissus pour confectionner une jupe de ce genre.

Le modèle 5621 est taillé en grandeur de 22 à 30 pouces, mesure de taille. La taille moyenne exige 4 verges 8-6 de tissu de 44 pouces.

On peut se procurer le patron ci-dessus en envoyant 10 cents au bureau de ce journal.

Les lectrices du "Devoir" peuvent obtenir ces patrons aux conditions suivantes: Remplir le coupon ci-dessous et retourner au DÉPARTEMENT DES PATRONS AU "DEVOIR", 71a rue St-Jacques Montréal.

Patron No. 5621

Envoyez 10 cents

à Mlle P.,

Bordeaux, Qué.

(Nem omis sur demande.)

Si vous avez maintenant quelque membre de votre famille qui ait besoin de ce remède, parlez-lui en. Si vous avez quelque parent ou ami qui a pris ou est en train de prendre l'habitude de l'intempérance, aidez-le à se débarrasser de ses étreintes affreuses. La Prescription Samaria est employée par les médecins et dans les hôpitaux.

UN PAQUET D'ESSAI GRATUIT de la Prescription Samaria, avec brochure donnant détails complets, témoignages, etc., sera envoyé absolument gratuitement à quiconque en fera la demande en mentionnant ce journal. Correspondance absolument confidentielle. Récrivez aujourd'hui. The Samaria Remedy Company, Département 78, 49 rue Colborne, Toronto, Canada. En vente à Montréal chez Lecours & Lacombe, coin St-Denis et St-Catherine et aussi à la pharmacie d'Henri Lanctôt, co à Prince-Arthur et St-Laurent.

Le journal est imprimé, au No 71a rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (la responsabilité limitée), Henri Boursseau, directeur-gérant.

La première compagnie d'assurance anglaise établie en Canada, A.D. 1804  
FEU PHOENIX ASSURANCE COMPANY Limited. VIE  
FONDEE EN 1782. DE LONDRES, ANGLETERRE  
CAPITAL ET ACTIF ..... \$78,500,000  
Souscrits depuis la fondation de la Compagnie ..... 350,000,000  
Dépôt au gouvernement fédéral et placements en Canada pour la garantie des assurés en Canada ..... 2,500,000  
Directeurs pour le Canada: — R. MacD. PATTERSON et J. B. PATTERSON, No. 100 rue St-François-Xavier, Montréal, P. Q.  
Agents pour la ville: — Arthur Simard, E. Lamontagne, C. R. Blache, A. U. Mailoux, C. Galtier, P. X. Lanthier, C. H. Routh, H. Joseph, E. A. Whitehead, Co., Limited. Agents demandés dans les villes et villages où nous ne sommes pas représentés.

## Un Eminent Prêlat Catholique Parle de la Guérison de l'Alcoolisme

L'Eglise catholique a toujours été l'apôtre de la tempérance. Son action ne comporte aucun fanatisme, mais des résultats pratiques. Aucune organisation dans le pays n'a fait et ne fait encore autant en faveur de la tempérance que l'Eglise catholique. Chaque membre du clergé catholique est un ardent avocat de la tempérance. Tous les auxiliaires et la grande armée des ministres de l'Eglise enseignent tous les jours et mettent en pratique la tempérance. Parmi ces hommes éminents, en Amérique, on peut citer Mgr Flavin, de Des Moines, Iowa, qui disait, le 16 février dernier:

"Mon attention ayant été attirée sur le Traitement Neal contre l'habitude de la boisson et sa prétention de la guérir en trois jours, je songai à faire une enquête personnelle, et pour cela je dus envoyer un de mes fidèles à l'Institut pour y être traité. Je le fis et suis heureux de dire qu'il fut parfaitement guéri, et le patient m'a assuré avec grande énergie qu'il n'a plus éprouvé le moindre penchant pour la boisson, et que tout désir, soit et appétit de liqueur était disparu. C'est une

grande oeuvre et un grand bienfait pour l'humanité." — Mgr Flavin est curé de l'église Saint-Ambroise.

Depuis qu'il est ouvert l'Institut Neal de Montréal, 226 Sherbrooke Est, un grand nombre de personnes appartenant aux meilleures familles de la cité de Montréal et des villes voisines y ont suivi le traitement. Le fait que le traitement est complet et la guérison effectuée en trois jours, offre un avantage tout spécial pour l'homme d'affaires ou de profession et pour tous ceux qui appartiennent à la haute classe de la société et sont fortement adonnés à la boisson. L'Institut donne à tous les patients tout le confort d'un cher-soin agréable, chambre privée où leurs repas leur sont servis et où ils reçoivent les soins du médecin et de la garde-malade. Pas d'injection hypodermique, pas d'effet préjudiciable. C'est un traitement interne seulement, purément végétal, absolument inoffensif et agréable à suivre. Ce qui confirme fortement ces avancées, c'est que l'Institut est toujours rempli et qu'il faut, pour rester une chambre, faire des arrangements d'avance.

## LUNETTES ET VERRES

Grand choix de ce qu'il y a de mieux en LUNETTES ET VERRES ARTIFICIELS. Salons privés pour l'ajustement des verres.

Consultations: à l'Hôtel-Dieu, de 9.30 à 11 hrs., excepté les samedis et dimanches; aux Salons d'Optique, de 9 a.m. à 8 p.m. Appointments par Spécial: Instruments de photographie, marque "Eisen", ainsi que tous les accessoires et fournitures pour photographes amateurs. Une visite est

SALON D'OPTIQUE FRANCO-BRITANNIQUE  
ROD. CARRIERE, HENRI SENECAL, OPTICIENS ET OPTICISTES  
205 et 207 rue Ste-Catherine Est, entre Ste-Elisabeth et Sanguinet.

# La Statue de Mme de Sévigné

DISCOURS DE M. PAUL DESCHANEL

Voici le texte du discours prononcé dimanche par M. Paul Deschanel, à l'inauguration de la statue de Mme de Sévigné à Vitry, le 8 octobre.

Mesdames et Messieurs, Vous avez convié l'Académie française à vos fêtes. Elle en est touchée et vous en remercie. Elle se console de ne pouvoir élire les femmes en leur rendant hommage. Il faut que les hommes soient bien assurés de leurs propres mérites pour que notre Compagnie, en un siècle où vivait Mme de Sévigné et Mme de La Fayette, ne les ait pas admises. Mais ces dames se sont vengées en se montrant beaucoup plus sûrement immortelles et en s'attachant passionnément à la plupart d'entre nous.

Mme de Sévigné était morte depuis plus de cent cinquante ans, lorsque M. de Sacy en devint amoureux. Il l'aimait tant, telle que l'avaient donnée les premières éditions, arrangée par le chevalier de Perrin, que, quand la vraie parut il n'en crut pas ses yeux et, dérangé dans ses habitudes, refusa de la reconnaître.

La Sévigné définitive, celle de l'édition Régulier, a inspiré à notre ancien secrétaire perpétuel, M. Gaston Boissier, un de ses meilleurs ouvrages, et à notre confrère, M. Emile Faguet, un livre agréable et vivant comme elle. Le comte Othenin d'Haussonville a fait de la grande amie de Mme de Sévigné, Mme de La Fayette, un portrait admirable et après Sainte-Beuve et Taine, a su ajouter à sa physionomie des nuances nouvelles. Et il n'est pas jusqu'au petit-fils de Mme de Sévigné, le jeune marquis du Grignan, qui, en souvenir de son illustre grand-mère n'ait fourni à M. Frédéric Masson le sujet d'un pieux récit.

Aujourd'hui, l'Académie française envoie à la ville de Vitry, pour élever avec elle la mémoire de Mme de Sévigné, un homme qui n'a d'autre titre à cet honneur que d'être devenu, comme vous le savez, Monsieur le maire, en des termes que je n'oublierai pas, quelques peu Breton, très Breton de cœur, et voisin de ces lieux où elle a vécu.

MADAME DE SEVIGNE AUX ROCHERS ET A VITRY-SA FILLE

Ici, tout parle d'elle. C'est aux Rochers qu'elle arrive pour la première fois, quelques jours après son mariage, dans la joie et l'éclat de sa jeunesse, croyant voir s'ouvrir devant elle une vie d'amour; puis, la prompte déception, l'époux volage, dissipateur, taciturne, en duel pour une femme; aux Rochers encore, les premiers temps du mariage, où le bon abbé de Coulanges, le "Bien Bon", la tire de l'abîme où elle se blottit entre ses deux enfants, qui vont la garder contre les périls du plus séduisant des mondes; la fille grandissant près de la mère, les deux sœurs, le texte, Virgile et Tacite, jusqu'au jour où les seize ans de "la plus jolie fille de France" vont triompher dans les ballets du jeune Roi; puis quand cette fille se marie à son tour avec M. de Grignan et le suit à l'autre bout de la France, c'est aux Rochers que la pauvre mère meurt, victime de sa révolte, dans les ardeurs des livres, dans le culte de l'absence, après ce départ qui, en déchirant son cœur, éveilla son génie et lui donna la gloire.

C'est ici même, à Vitry, que plus tard, dans son hôtel de la Tour de Sévigné, au moment de la réunion des États, elle recruta, comme elle dit, "toute la Bretagne", et c'est là de devant nous, au Château-Madame, qu'elle viendra visiter la princesse de Tarente, et que les deux amies, dans leurs promenades sous ces ombrages, communiqueront leurs filles, la "bonne Tarente" qui traduit les lettres de sa nièce, la Palatine, remplies des nouvelles de Paris et de la Cour, d'où elles vont, toutes fraîches, vers la Provence. Sa fille, Voilà le centre, le foyer, le tout de cette vie. Elle, l'orpheline qui n'a connu ni sa mère ni son père, ce père spirituel et charmant dont Bussy disait que "tout joutait en lui"; elle, dont le mari a vécu juste assez pour lui ôter à jamais le goût du mariage et même de l'amour; elle, qui courrait les plus grands noms de la France et les hommes les mieux faits de la Cour et qui les refusait à se contenter de l'amitié, elle n'a connu ni la tendresse filiale, ni la joie d'être, ni les vêtements de la passion, et voilà que toute cette flamme, toutes ces réserves, accumulées d'amour éclatent sur la tête de sa fille.

"Je vous cherche toujours, et je trouve que tout me manque parce que vous me manquez... En un mot, ma fille, je ne vis que pour vous... De vous faire la grâce de l'aimer quelque jour comme je vous aime..." et ce que les dévots appellent une pensée habituelle; c'est ce qu'il faudrait avoir pour Dieu, si l'on faisait son devoir... Vous m'êtes toute chose, je ne connais que vous."

Où, dans ce violent amour, il y a de la dévotion. Arnaud disait: "L'abbé de Vitry. Et il y a aussi, à travers une diplomatie adroite pour M. de Grignan, les tourments, les orages, qu'on voit en d'autres amours. Aimer trop, c'est risquer de n'être pas assez aimé. Mme de Grignan n'était point tendre. En ce jour, en ce lieu, ce serait mal louer la mère que de trop louer la fille; mais tout de même, il est heureux qu'elle n'ait pu vivre toujours ensemble, et pour elle-mêmes et pour la France, qui sans cela eût perdu un de ses écrivains les plus spontanés, les plus vivaces, les plus originaux.

Mme de Sévigné n'a jamais songé à l'être auteur, et c'est pour cela qu'elle est un si grand écrivain. Si elle s'était doutée qu'on l'imprimerait un jour, se fût-elle livrée ainsi en son naturel abandon, et ses adorables négligences! Mais aussi, elle veut plaire, et amuser, et conquérir, car elle est éprise de sa fille, et quel public, pour elle, valait-elle la partie divine de ses lettres. Enfin, pour elle, c'est vivre, c'est respirer, c'est aimer. Son amour éclaire tout, anime tout, échauffe tout, les choses, la nature, les livres, les hommes.

L'ECRIVAIN. — LA NATURE ET LA SOCIÉTÉ

On a dit que le dix-septième siècle n'a vu que l'homme et non la nature; il a vu pourtant La Fontaine et Mme de Sévigné. Sans doute, elle aperçoit parfois la campagne à travers les pastorales de sa jeunesse; elle mêle à ses rêveries les reminiscences de l'Arioste et du Tasse; elle voit son parc à travers les devises gravées sur les arbres; mais, déjà, les rayons nouveaux glissent dans la forêt. Ce n'est pas encore Combourg, ce n'est pas encore "le grand secret de mélancolie que la lune verse à la clame indécise des forêts"; pas une seule fois les étoiles ne déclarent le jardin dessiné par Le Nôtre; mais, déjà, quelques touches personnelles, pénétrantes, pour rendre le chant de la feuille, le crépuscule.

(1) Emile Deschanel, "Physiologie des Écrivains et des Artistes."

levée par le rétablissement d'impôts dont elle venait de se libérer, le gouverneur et sa femme, la duchesse de Chaulmes, sont en péril de mort: Mme de Sévigné, qui est leur amie, pense à sa fille, et assez naturellement elle est du parti des gouverneurs. Quand elle apprend qu'on a brûlé et pillé des châteaux, qu'on a pendu des gentilshommes, l'épée au côté, au haut des clochers, et que la révolte gronde jusqu'aux portes de Fougères, elle n'est pas très rassurée dans le fond de ses bois, elle souhaite ses neveux qui ramènent l'ordre, et vous savez comment, alors, on s'y prenait pour cela.

Mais quand le gouvernement du roi, au mépris des insultes, violé les franchises de la Bretagne et envoie huit mille hommes pour l'occuper, alors le ton change. Mme de Grignan ayant dit qu'à la place des Chaulmes, elle eût fait de même: "Vous jugez, superlativement, répond sa mère, de celui qui gouverne ici, quand vous croyez que vous ferez de même; non, vous ne ferez pas comme il a fait, et le service du roi ne le voudrait pas."

Elle raille M. de Saint-Malo, qui essaie de justifier les rigueurs du roi; elle s'indigne contre les soldats qui "ne font que tuer et voler"; elle sent vivement la douleur de la Bretagne, les exactions qui l'accablent, la profonde misère où elle est plongée. Pour le coup, elle se sent tout de bon, devenir Bretonne. "Me voilà bien Bretonne, comme vous voyez..." cela tient à l'air qu'on respire, et aussi à quel que chose de plus; car, de l'un à l'autre, toute la province est affligée... "Je prends part à cette tristesse et à cette désolation."

Il y a des lettres dont ni le roi, ni Colbert, ni M. de Chaulmes lui-même n'ont été contents. Mais elle ne laisse pas ce qu'elle pense dans l'ombre des lettres; elle voit les mécontentements et se cache pas: "Mme de Chaulmes sait que je trafique en plusieurs endroits." Tout cela sent la Fronde et Port-Royal.

Plus elle vit avec les Bretons, et plus elle aime leur droiture: "Je trouve des âmes de paysans plus droites que des lignes, aimant la vertu, commencent à se faire à l'usage de la nature, naturellement les chevaux trottent." Elle sourit d'abord — ne faut-il pas toujours qu'elle mette dans ses lettres un peu de sel et de piquant — de l'embarras des jeunes recrues dans les manœuvres; mais patience! Ils vont lui montrer ce qu'ils savent faire: "Ils ont l'air de l'écuyer d'au bon gré; ce que s'ils dansaient des pas-pieds, c'est un plaisir de les voir; je crois que c'était, de ceux de cette espèce, que Bertrand du Guesclin disait qu'il était invincible à la tête de ses Bretons." "On m'aime en ce pays."

"J'aime nos Bretons... Vous fleur d'orange ne cache pas de si bons coeurs!" Et puis, enfin, n'est-ce pas ici, aux Rochers, qu'est né son fils? Que dis-je? n'est-ce pas ici aux Rochers, qu'elle voudrait après coup, faire naître sa fille? Oui, quoiqu'en réalité, pour ce moment elle soit revenue à Paris, elle la veut Bretonne. "Et vous, ma chère fille, qui êtes née" et élevée dans ce pays. "Vous remettez votre nom dans son air natal." C'est à la Bretagne qu'elle fait bonheur, du plus grand événement de sa vie.

Et quand Charles de Sévigné, revenu de sa jeunesse légère, de Ninon et de la Champeille, épouse Mlle de Maugon, quand la jeune femme, par sa douce raison, gagne peu à peu Mme de Sévigné, alors ce grand cœur apaisé trouve joie et repos: "Je suis bien heureuse, j'aime les Rochers et ceux qui en sont les maîtres." Elle est donc bien ici chez elle, et elle est juste que Vitry devienne la Bourgogne et Paris et leur donne l'exemple.

Seule la Bretagne peut offrir à Mme de Sévigné un hommage qui les vaut tous, parce qu'il est: c'est elle, son cœur. Elle aimait ce fils, elle le goûtait l'esprit, mais elle lui préférait toujours sa sœur. Il le savait et, s'il en souffrait, il ne le montrait jamais. A la mort de sa mère, il trouva qu'elle avait singulièrement aimé Mme de Grignan; il n'en fut nullement jaloux, et ne se déclara que très tard: "Je n'ai jamais été bien connu d'elle sur ce sujet; elle m'a quelquefois soupçonné d'intérêt et de jalousie contre vous pour toutes les marques d'amitié qu'elle vous a données. J'ai présentement cherché à donner des preuves authentiques de vos véritables sentiments de mon cœur. M. le lieutenant-civil a été témoin des premiers mouvements, qui sont toujours les plus naturels. J'étais très content de ce que ma mère a fait pour moi pendant que j'étais à la gendarmerie et à la Cour; j'ai encore deviné les yeux tout ce qu'elle a fait pour mon mariage, auquel je dois le bonheur de ma vie. Je n'ai toutes les obligations longues et solides que nous lui avons. Quand l'aurait-elle, qu'il y aurait eu dans son cœur quelque chose de plus tendre pour vous et pour moi, croyez-vous, en bonne foi, ma très chère sœur, que je puisse trouver mauvais que vous trouviez plus aimable ce que vous tenez de la bonté et de l'amitié de ma mère. Quand je pourrais donner atteinte, ce qui me ferait honte à penser et que j'en aurais les moyens aussi présents qu'ils seraient difficiles à trouver, si j'en pouvais avoir le moindre instant."

"Les trois quarts de ma course, pour le moins, sont passés, je n'ai point d'enfants, et vous m'en avez fait que j'ai tant tendrement... Je ne souhaite pas d'avoir plus que je n'ai... Si je pouvais souhaiter d'être plus riche, ce serait par rapport à vous et à vos enfants. Nous nous battons jamais qu'à force d'amitié et d'honneur. Adieu, ma très chère et très aimable sœur. N'est-ce pas une consolation pour nous, en nous aimant tendrement et par inclination, comme nous faisons, que nous obéissions à la meilleure et à la plus tendre des mères. Soyons donc plus étroitement unis que jamais, et comptez que tout ce que j'ai pour vous faire plaisir sera une loi inviolable pour moi."

En présence de la noble famille qui garda fidèlement le culte de l'illustre aïeule, je dépose aux pieds de la mère la lettre noble et touchante du fils. Et maintenant je veux adresser vos regards sur l'inoubliable portrait de l'abbé Arnaud: "Il me semble que je la vois encore, telle qu'elle me parut la première fois que j'eus l'honneur de la voir, arrivant dans le fond de son carrosse tout ouvert, au milieu de Monsieur son fils et de Madame sa fille. Je le vois trois fois que les postes représentent Laloue au milieu du jeune Apollon et de la petite Diane, tant était d'agrément et de beauté dans la mère et dans les enfants."

Où, c'est ainsi que je les veux voir toujours, la mère avec ses deux enfants unis à jamais sous un rayon de tendresse et de gloire, tout brillants d'un élat que rien ne peut ternir et d'une jeunesse immortelle.

SERVICE DE TRAIN, DE MONTREAL A ROUSSEAU POINT VIA GRAND TRUNK RAILWAY. Le Grand Trunk Railway System annonce que le 28 octobre 1911, le train laissent Montréal tous les jours à 4 h 30, excepté le dimanche, pour Roussseau Point et gares intermédiaires, fera son DERNIER VOYAGE VIA IBERVILLE, le 30 octobre 1911.

Après les dates ci-dessus, ces trains circuleront directement entre Montréal et Roussseau Point, N.Y.

## Colonne des Concerts

Mlle BEATRICE LAPALME A LA SALLE WINDSOR.

Sous le très haut patronage de Leurs Altesses Royales le Duc et la Duchesse de Connaught, Béatrice LaPalme, l'illustre prima donna canadienne-française, donne son récital d'adieu vendredi soir, le 3 novembre, à la Salle Windsor.

C'est un brillant événement artistique et social en perspective et le second concert de Béatrice LaPalme fera encore la salle comble. Nous reproduisons prochainement le magnifique programme qu'elle donnera avec le concours du violoncelliste italien Gino Alessandri et du pianiste Georges Hirst. Les billets sont en vente et les s'enlèvent rapidement aux deux magasins Hartman, Williams et Cie, 316 Ste Catherine Est, et 589 Ste Catherine Ouest.

LE QUATRO A CORDES DUBOIS. Il reste encore un peu plus de deux semaines avant l'ouverture de la saison des concerts du Quatuor Dubois. En effet c'est le 15 novembre prochain que sera donné à la salle Windsor, le premier concert d'une série de six.

Nous ne pouvons assez dire de bien de cette association musicale, la seule du genre au Canada. Encourageons nos artistes locaux d'une manière régulière. C'est à ces beaux concerts que l'on entendra cet hiver, des chefs-d'œuvre modernes de musique de chambre. Les personnes qui désireraient souscrire, peuvent le faire en s'adressant chez Ed. Archambault et chez Gaston LaBelle, coin Saint-Hubert et Sainte-Catherine. On voudra bien se presser car il ne reste plus que quelques livres pour les souscripteurs.

THAMARA DE SWIRSKY

Mlle Tamara de Swirsky, qui exécutera les célèbres danses grecques à la salle Windsor, le samedi soir, 4 novembre prochain, est issue d'une famille noble russe. Dès son bas âge, Mlle de Swirsky acquiescèrent à un goût très profond pour les danses de fantasia. Seulement elle n'eut jamais le loisir de cultiver son talent, sa famille s'obstinant à ce qu'elle devint une danseuse de théâtre. La jeune comtesse entra au conservatoire de Paris où elle étudia avec grand succès le piano.

Un peu plus tard, elle étudia la danse avec le célèbre professeur Clustine. Au bout de quelque temps, l'ébriété était devenue aussi forte que le maître. Elle fit ses débuts dans les meilleurs salons de Paris, et depuis elle n'a cessé de remporter des triomphes dans toutes les villes où elle est passée.

Qu'on n'oublie donc pas que la comtesse Tamara de Swirsky exécutera un fort beau programme samedi soir prochain à la salle Windsor.

Le poids du pain

LA LOI PROVINCIALE, A CE SUJET. PRIME LES REGLEMENTS MUNICIPAUX.

Plusieurs boulangers ont été traduits devant le recorder ces jours-ci sous l'inculpation d'avoir commis une contravention aux règlements municipaux sur le pain.

Ces règlements exigent que les pains pèsent 4, 2 liv. et 1 livre 1/2 et qu'ils portent une étiquette indiquant leur poids: la loi provinciale se contente d'ordonner qu'il y ait une étiquette, mais elle ne fixe pas le poids. Dans le cas où ce poids n'est pas fixé, les boulangers en culottes avaient mis en vente des pains d'égale étiquette et pesant 1 livre 3/4 chacun.

M. James Strachan qui fut mis en accusation le premier pour les fins d'une cause d'essai, a expliqué qu'il était impossible aux boulangers de donner un poids fixe à tous les pains, surtout quand ils en vendent vingt-deux mille pains étiquetés en une nuit. Tout ce que les boulangers peuvent faire c'est d'apposer l'étiquette indiquant le poids.

Le congrès de pédologie

LE PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE DEMANDERA A SES COLLEGUES DE VOTER UN CREDIT DE \$5000.

Une délégation, composée de M. Dr Adams, président de la Ligue pour l'Enlèvement de la ville, M. Th. de la Société St-Jean-Baptiste, Mme Bégué, présidente de la Fédération S. J. B. Mlle Derick, l'échevin Dandurand, le Dr S. Boucher, M. G. R. Brunet, président du Conseil des Métiers et du Travail, etc., s'est présentée ce matin chez M. Gouin pour le prier d'accorder une subvention au Congrès de Pédologie qui aura lieu l'automne prochain à Montréal.

Le premier ministre a déclaré que le gouvernement de la province s'occuperait de cette question à sa première séance et qu'il demanderait à ses collègues de voter une somme de \$5000.

La même délégation a aussi parlé au premier ministre de la nécessité de créer de nouveaux parcs à Montréal. M. Gouin croit que la Ligue d'Enlèvement devra s'occuper de créer une opinion publique à ce sujet. La législature pourra plus facilement tout ce droit de taxer les municipalités pour la création des parcs et terrains de jeux.

Union Saint-Pierre

Tous les membres de l'Union Saint-Pierre sont priés d'assister aux funérailles de M. J. A. Brault, l'un des membres du Bureau Exécutif de la société, qui auront lieu lundi, 30 courant. Le convoi funéraire laissera la demeure mortuaire, No 567 rue Berri, à 8 heures du matin précises.

Aux Modistes de Chapeaux

500 Peaux de Vison naturel canadien sont en vente à moitié prix, 99c, \$1.95, \$2.95. Trois jours de vente seulement. EUGENE VIAU, magasin départemental de l'est. 1321 à 1329 Ste-Catherine Est, coin Dufresne.

ANTIKOR-LAURENCE. OMBRE RADICALE DES CORPS. SANS EPICRICE, SANS DOULEUR. EN VENTE PARTOUT. 25c. PREPARE PAR LA FORT. A. J. LAURENCE - MONTREAL.

L. THERIAULT, Entrepreneur de pompes funéraires, Voitures doubles à louer. ETABLI EN 1860. 24 RUE SAINT-URBAIN. Téléphone Main 1399. 355 RUE CENTRE. Tél. Main 3514.

## Une Boisson Appétissante

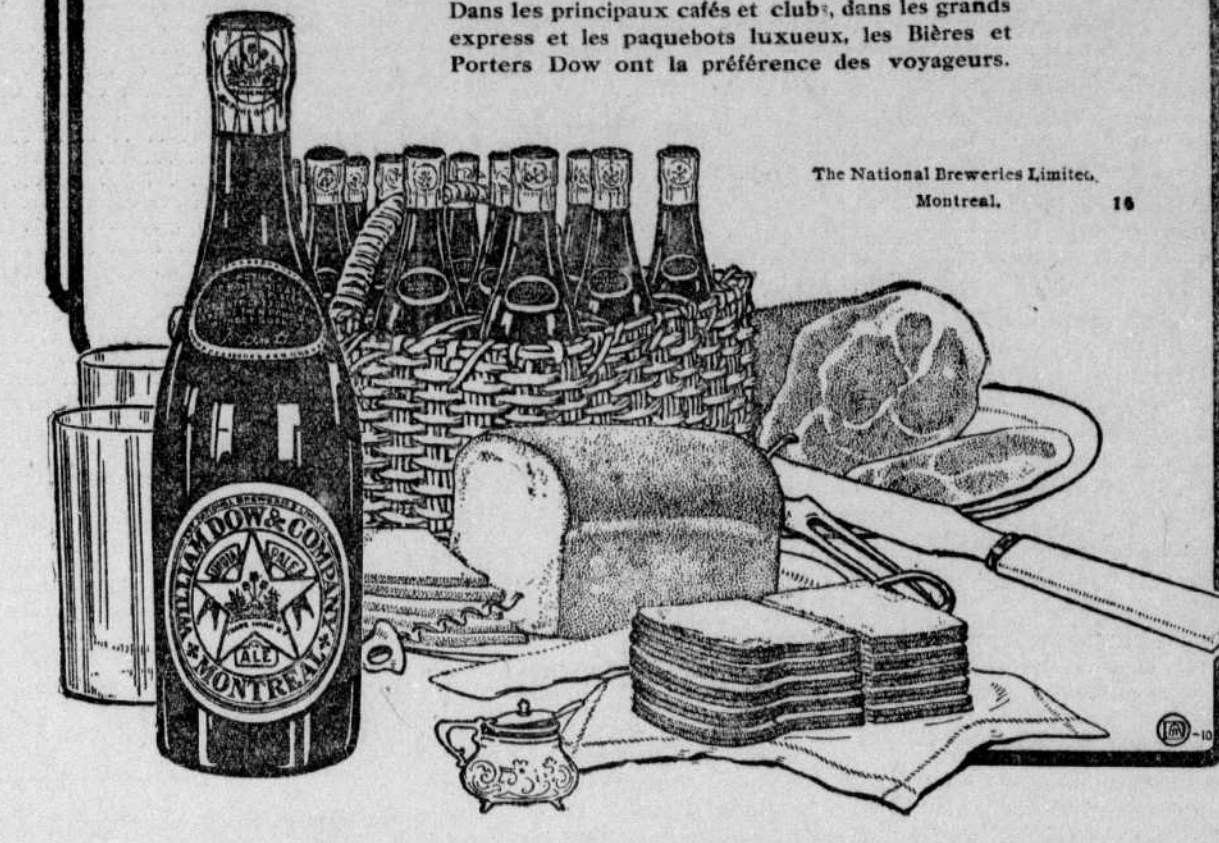
Il n'y a pas de meilleure boisson qu'un verre de saine et délicieuse

# BIERE DOW

C'est un tonique qui donne de l'appétit, un excellent stimulant et un aliment nutritif.

Dans les principaux cafés et clubs, dans les grands express et les paquebots luxueux, les Bières et Porters Dow ont la préférence des voyageurs.

The National Breweries Limited, Montreal.



## FOURRURE

### De Succès en Succès

# LE CORSET E. T. "à la Déesse"

a aujourd'hui atteint le premier rang. L'Élégance suprême de sa coupe merveilleuse, le rend incomparable.

## Incroyable Sensation

Nous venons de créer un nouveau modèle, tout particulièrement attrayant. Le nouveau Corset s'appelle

# "REINE MARIE"

et se vendra partout \$1.00

Ce Corset compare avantageusement avec les corsets de \$1.50 ou \$2.00 de toute autre fabrication.

En outre une jolie bouteille de parfum est offerte en prime avec chaque Corset. Demandez partout le Corset "REINE MARIE" à \$1.00 et exigez la prime.

## VISION

Nos manchettes et étoles en vision sont incomparables. Assortiment complet de vision canadien et Labrador très foncés, à des prix exceptionnels.

Near Seal Loutres Martre d'Alaska Seal Hudson Renard, Etc.

SATISFACTION COMPLETE PRIX MODERES

## Laberge, Chevalier & Cie

FOURRURES EN GROS 516 RUE SAINT-PAUL.

Le congrès de pédologie

LE PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE DEMANDERA A SES COLLEGUES DE VOTER UN CREDIT DE \$5000.

Une délégation, composée de M. Dr Adams, président de la Ligue pour l'Enlèvement de la ville, M. Th. de la Société St-Jean-Baptiste, Mme Bégué, présidente de la Fédération S. J. B. Mlle Derick, l'échevin Dandurand, le Dr S. Boucher, M. G. R. Brunet, président du Conseil des Métiers et du Travail, etc., s'est présentée ce matin chez M. Gouin pour le prier d'accorder une subvention au Congrès de Pédologie qui aura lieu l'automne prochain à Montréal.

Le premier ministre a déclaré que le gouvernement de la province s'occuperait de cette question à sa première séance et qu'il demanderait à ses collègues de voter une somme de \$5000.

La même délégation a aussi parlé au premier ministre de la nécessité de créer de nouveaux parcs à Montréal. M. Gouin croit que la Ligue d'Enlèvement devra s'occuper de créer une opinion publique à ce sujet. La législature pourra plus facilement tout ce droit de taxer les municipalités pour la création des parcs et terrains de jeux.

## GRAPHOPHONES

Les nouveaux Disques pour NOVEMBRE sont maintenant en vente. VENEZ VOIR ET ENTENDRE LES

# GRAPHOPHONES & DISQUES COLUMBIA

641 STE CATHERINE Ouest.

## BEBE

AURA EN BEAU TEINT UN BON SOMMEIL et une SANTE EXCELLENTE si vous lui donnez LAPEPTONINE la meilleure nourriture qu'il soit possible d'offrir à un bébé. Elle est saine, nourrissante et parfaitement assimilable. EN VENTE PARTOUT

## FAITES NETTOYER VOS FENETRES PAR LA New York Window Cleaning Co.

Bon service garanti. Hommes expérimentés. Prompte attention. ECRIVEZ, TELEPHONEZ ou VENEZ. Tel. Main 1203. 40 RUE DES JURES.

## ATTENTION! SAPHO DETRUIT LES PUNAISES

Lisez le "Nationaliste" de demain.

## LA VIE SPORTIVE

## Sur la piste de Latonia

Latonia, Ky., 28. — Princess Calloway a remporté la principale épreuve de la piste pour le mille et 70 verges en 1.42. El Toro, joué grand favori, gagna l'épreuve d'ouverture. Somme : 1.42.

Première course, 6 furlongs — 1. El Toro, 100, Koerner, stright 84.20, place 85.50, show 82.90; 2. Miss Thorpe, 100, Allen, place 82.40, show 89.60; 3. Cher Up, 109, Kennedy, show 83.80. Temps 1.14 2.5, Mandy Zane, Merry Beau, Stealaway, Concurran, Peaufail, Zim, Pierre Dumas, Wolf's Butts et Nancy Grater ont aussi couru.

Deuxième course, six furlongs — 1. Joe Diebold, 109, Koerner, stright 88.60, place 86.50, show 81.10; 2. Ganador, 105, Brannon, place 86.00, show 82.90; 3. Working Lad, 112, Henry, show 85.10. Temps 1.14 4.5. Broussard, Frog Eye, Orem, Usula, Emma, Thel, Sanson, Wheelwright, Coy Lad ont aussi couru.

Troisième course, 1 mille — 1. Clifton, 102, Wrispen, stright 818.90, place 87.10, show 85.00; 2. Camel, 109, Skirvin, place 86.00, show 83.80; 3. St. George, 102, Quinn, place 87.70. Temps 1.40 3.5. Pearl, Sand, Haldiman, Discourt, Tom Hayward, Wontclair, Giffin, Ida May, Woolwinder, Sanfran ont aussi couru.

Quatrième course, 1 mille et 70 verges — 1. Princess Calloway, 107, Turner, stright 810.40, place 84.00, show 82.20; 2. Leveaux, 107, Koerner, place 82.70, show 82.90; 3. Mary Davis, 104, Gooce, show 82.40. Temps 1.42. Betty Sue et Jack Parker ont aussi couru.

Cinquième course, 1 mille — 1. Turret, 111, Kennedy, stright 85.90, place 83.10, show 82.90; 2. J. H. Reed, 111, Koerner, place 85.00, show 83.60; 3. Sea-cliff, 111, Henry, show 83.00. Temps 1.40 1.5. Knight Thought, Detest, Apple Prince, Judge Walton, Rosebug II, Wanda, Otillo, Wishing Ring ont aussi couru.

## Programme du rugby aujourd'hui

INTERPROVINCIALE  
Montréal à Argonauts.  
Hamilton à Ottawa.

INTERCOLLEGE (Senior)  
Varsity à McGill.  
Ottawa College à Queen's.

INTERMÉDIAIRE  
McGill à Collège Royal Militaire.  
Q.R.F.U. (Junior, Section A.)  
Montréal à Westmount.

SECTIONS B. ET C.  
McGill III à Grand'Mère.

## Sam Langford à Montréal

Sam Langford, le fameux pugiliste négrite est passé par Montréal hier soir, en route pour Vancouver, d'où il s'embarquera pour l'Australie. Langford combattit, en Australie, Knock Lester, Billy Lang et Sam Vea.

## Le football en France

LA FÉDÉRATION DES PATRONAGES A COMMENCÉ SES MATCHS DE CHAMPIONNAT — LE RUGBY.  
Paris, 28. — Le retour du froid a ramené l'animation sur les terrains de football; déjà la Ligue de Football-Association, après avoir fait jouer une finale, laissée pour compte de la saison dernière, a matché son équipe de Paris avec l'équipe de Cologne. Les Parisiens remportèrent une victoire très nette qui permet de bien augurer de la saison.

La puissante Fédération des Patronages a commencé ses matchs de championnat; de nombreuses parties dans toutes les séries ont été disputées, en première série l'Etoile des Deux-Lacs et le Patronage ont continué à tenir la tête; de bonnes revues ont augmenté encore la valeur de l'équipe du P. O.

LA F.U.S.F.A. il n'y a encore eu que des parties d'entraînement, les clubs de la fin du classement ont joué leurs équipes et sont pleins d'espoir en l'avenir.

En rugby, l'entraînement a commencé sur toute la ligne. Le Scuf a donné l'exemple. Au Racing-Club le célèbre Gallois Griffiths a pris dans la ligne des trois-quarts la place que Burgin a été contraint de laisser vacante. Le Stade Français a abandonné sa méthode d'entraînement et va donner tous ses soins à la formation de sa ligne d'avants.

Les championnats de Paris commenceront le 5 novembre, mais le 1er novembre nous aurons au Parc des Princes un match entre le Stade Français et une bonne équipe galloise.

## Du hockey à la Toussaint

Paris, 28. — La commission centrale de l'U.S.F.S.A. a accepté le principe d'une coupe France-Belgique à la Toussaint. Le terrain et l'équipe de France seront désignés ultérieurement.

## L'automobile

EN CONFÈRE SPORTIF DE PARIS ORGANISÉ UN TOUR DE FRANCE POUR L'AN PROCHAIN.  
Pour confondre l'"Auto", annonce pour l'an prochain l'organisation d'un tour de France qui comptera environ 4,000 kilomètres de parcours à accomplir en dix jours.

Il n'y aura aucune pénalisation, mais le classement se fera par addition des points acquis après chaque étape.

## Nouveau record du turf

Cleveland, 28. — "Billy", le fameux étalon bai qui gagna le championnat d'Europe il y a deux ans, a réduit hier son record de 2.06 1/2 à 2.05 à la piste de la Forest City Live Stock Fair association.

## SAINT-DENIS

Est celui de tous les quartiers où il se fait le plus de transactions immobilières

Malgré les annexions et les changements qu'elles ont forcément fait subir au marché immobilier, Saint-Denis continue d'être celui de tous les quartiers de Montréal, où il se fait le plus de transactions immobilières. Voici à ce sujet des statistiques éloquentes, tirées des deux derniers numéros du "Real Estate Record" : —

| QUARTIERS.          | Août 1911<br>Nombre de transactions. | Septembre 1911<br>Nombre de transactions. | Chiffre. | Chiffre.   |
|---------------------|--------------------------------------|-------------------------------------------|----------|------------|
| Est                 | 1                                    | 13,500                                    | 1        | 13,500     |
| Centre              | 2                                    | 139,572                                   | 2        | 139,572    |
| Ouest               | 1                                    | 142,320                                   | 1        | 142,320    |
| Saint-Georges       | 10                                   | 65,000                                    | 18       | 1,440,003  |
| Saint-André         | 4                                    | 115,874                                   | 10       | 214,138    |
| Saint-Joseph        | 5                                    | 98,196                                    | 7        | 336,523    |
| Saint-Anne          | 21                                   | 198,179                                   | 6        | 41,934     |
| Saint-Laurent       | 21                                   | 871,066                                   | 24       | 334,730    |
| Saint-Louis         | 41                                   | 502,251                                   | 20       | 294,466    |
| Saint-Jacques       | 5                                    | 98,625                                    | 4        | 26,650     |
| Papineau            | 26                                   | 295,078                                   | 27       | 133,558    |
| Lafontaine          | 15                                   | 78,212                                    | 14       | 87,833     |
| Sainte-Marie        | 24                                   | 119,157                                   | 13       | 26,965     |
| SAINT-DENIS         | 127                                  | 377,653                                   | 140      | 326,037    |
| Saint-Jean-Baptiste | 28                                   | 320,938                                   | 19       | 172,010    |
| Hochebourg          | 30                                   | 69,314                                    | 37       | 187,550    |
| Saint-Gabriel       | 10                                   | 18,955                                    | 8        | 26,766     |
| Duvernay            | 7                                    | 32,300                                    | 12       | 74,500     |
| Saint-Henri         | 20                                   | 164,644                                   | 22       | 73,901     |
| Sainte-Catherine    | 4                                    | 46,837                                    | 1        | 30,000     |
| Mont-Royal          | 14                                   | 191,103                                   | 22       | 110,191    |
| DeLaurier           | 39                                   | 124,766                                   | 48       | 179,500    |
| Laurier             | 108                                  | 482,302                                   | 79       | 281,520    |
| Ahuntsic            | 20                                   | 232,217                                   | 23       | 22,173     |
| Emard               | 18                                   | 38,206                                    | 21       | 39,800     |
| Bordeaux            | 23                                   | 440,206                                   | 16       | 27,166     |
| Longue-Pointe       | 46                                   | 311,048                                   | 31       | 40,858     |
| Rosemont            | 11                                   | 7,613                                     | 15       | 3,310      |
| Notre-Dame-de-Grâce | 69                                   | 144,581                                   | 47       | 126,556    |
| Côte-des-Neiges     | 4                                    | 1,042,918                                 | 5        | 23,107     |
| Saint-Paul          | 7                                    | 35,280                                    | 8        | 8,834      |
| Westmount           | 41                                   | 367,999                                   | 52       | 514,561    |
|                     | 802                                  | 87,026,708                                | 757      | 85,187,180 |

Ainsi, dans les deux mois d'août et de septembre, il y a eu dans le quartier Saint-Denis 273 transactions immobilières, contre 187 pour le quartier Laurier qui vient ensuite et 116 pour Notre-Dame-de-Grâce qui vient après le quartier Laurier.

Le chiffre des ventes est plus élevé dans d'autres quartiers, mais cela est évidemment dû à ce que Saint-Denis est avant tout un quartier d'habitation, où l'immeuble a une valeur moyenne moins considérable.

## LA SITUATION EST GRAVE

Soixante mille Arabes et Turcs menacent Tripoli et la bataille de lundi aurait été une défaite pour les Italiens

Tripoli, 28. — Après trois nuits d'un furieux assaut sur les avant-postes italiens, les Arabes se sont retirés avec de lourdes pertes. Aux sources Bonnellana et à Sharasett, ils ont perdu 1,000 hommes et 500 hommes ont été blessés. Du côté des Italiens, on estime les pertes à cent hommes tués et blessés.

Les assaillants étaient au nombre de six mille. Ils s'étendaient d'un bout à l'autre des positions italiennes et chargeaient avec une audace inouïe jusqu'aux tranchées où les défilait le feu meurtrier du 40e et du 82e régiment qui attendaient pour tirer, que l'ennemi fut à peu de distance. Le 84e régiment a fait ensuite une charge et a pris le drapeau vert des arabes.

La garnison de Tripoli était affaiblie par l'envoi d'une expédition dans l'intérieur. On ne connaît pas le sort de ce détachement.

PANIQUE A TRIPOLI  
Malte, 28. — Un renseignement qui a échappé à la censure dit que Tripoli est en proie à la panique depuis qu'on a appris que 60,000 musulmans marchent sur la ville et qu'ils sont très bien armés.

Si un détachement turc ne s'était pas trop hâté lundi, les Italiens seraient tombés dans une embuscade et auraient été tous tués. Dans le soulèvement qui éclata ensuite dans la ville, les Italiens perdirent 180 hommes avant de se rendre maîtres des émeutiers. Tous les jours on tue quarante à cinquante Arabes à Tripoli.

Il n'y a que 50,000 Italiens dans Tripoli et ils ne feront de sortie que lorsque les renforts seront arrivés.

GRAVE SITUATION  
Londres, 28. — Les dépêches de Tripoli qui ont échappé à la

censure montrent que les Italiens ne sont pas allés faire une promenade de plaisir. Ils ont déjà perdu plus d'hommes qu'ils s'y attendaient et les frais sont très élevés.

Les Turcs et leurs alliés arabes se sont livrés à une série d'attaques concertées dont les Italiens ne sont pas sortis à leur avantage. L'ambassade de Turquie a déclaré que dans le combat de lundi dernier, les Italiens ont dû abandonner leurs positions, et ont perdu 300 morts et 200 blessés. Cette déclaration est en partie confirmée par une dépêche, qui dit que les Italiens ont ramené 700 blessés à Tripoli et par l'annonce que le gouvernement italien va envoyer 15,000 hommes de renforts.

Les dépêches qui ont passé à la censure n'avaient qu'une centaine de blessés.

Une autre dépêche qui a échappé à la censure, dit qu'on s'est battu mercredi et que, malgré la capture de 12,000 Turcs et Arabes, les Italiens ont subi des pertes énormes, des compagnies entières de bersagliers ayant été annihilées. Un autre soulèvement a eu lieu dans Tripoli à la suite de la réception d'un ultimatum par lequel le commandant turc ordonnait aux Italiens d'évacuer la ville dans les 24 heures.

Le général Caneva a fait fusiller une centaine d'Arabes qui avaient été trouvés avec des armes en leur possession.

Le choléra et d'autres maladies exercent leurs ravages chez les Italiens qui ne sont pas habitués pour les nuits tropicales et qu'on n'empêche pas de boire de l'eau polluée.

Enver Bey est passé au désert et s'est mis en communication avec le grand sheik des Senoussi. C'est, dit-on, un homme dans le genre d'Abd-El-Kader et l'histoire de la France en Algérie pourra donner une leçon aux Italiens.

Raymond Cazeau défait Abs

Ottawa, 28. — Raymond Cazeau, le célèbre lutteur français a défait le colosse allemand John Pohl Abs, dans un match de lutte libre hier soir à Ottawa.

La rencontre a eu lieu au "Grand Opera House" devant une foule nombreuse et enthousiaste. Cazeau a gagné la première chute en 27 minutes, et la seconde en 17 minutes.

La chasse en aéroplane

Paris, 28. — Non loin de l'aérodrome de Corbeil, Martinet, piloté par Legagneux, a tué en vol un lièvre et deux perdreaux.

Ce dernier aviateur se perfectionne de jour en jour et parvient à faire des virages très audacieux sans servir de ses pieds et au seul moyen de gauchissement.

SON COURROUX S'APAISE

Un petit Juif, à qui son père s'apprêtait à donner la fessée, fit observer à l'auteur de ses jours que c'était lui, quatrième fois qu'il le battait et que sa culotte commençait à s'user. La colère paternelle s'apaisa subitement.



La vente toujours croissante de la



à chaque mois n'est-elle pas une preuve que sa popularité grandit aussi?



Achetez de la bière fabriquée là où vous dépensez votre argent.

The National Breweries, Limited.

## SALLE WINDSOR

Comtesse Thamar de Swirsky  
Interprète de danses russes et piano  
SAMEDI SOIR, 4 NOVEMBRE A 8.30  
Billets en vente à la  
Cie de Pianos Hurler-Williams  
589, rue Saint-Catherine-Ouest  
et au dépôt de journaux de l'Hôtel Windsor, lundi le 30 octobre aux souscripteurs et mardi au public.

PRIX : \$2.00; \$1.00; 50c  
ON SE SERVIRA DU PIANO NEW SCALE WILLIAMS



VOUS POUVEZ louer un clavier Monarch, un mois pour \$3

VOUS POUVEZ louer un clavier Monarch, 6 mois pour \$15

VOUS POUVEZ acheter un clavier Monarch en faisant chaque mois de petits paiements, — si petits que vous ne pourriez pas y manquer.

The MONARCH TYPEWRITER Company Limited

229 RUE NOTRE-DAME OUEST  
Téléphone Main 4988 MONTREAL, QUE.

Représentants pour les Cantons de l'Est: Modern Office Appliances Co., Ltd., Sherbrooke, Que.

ABENAKIS SPRINGS HOTEL

L'un des endroits les plus charmants du Canada. Aménagement insurpassable, confort parfait. Tennis, bains, canotage, chaudières gratuites. L'eau minérale d'Abenakis a une renommée universelle. \$12.00 à \$16.00 par semaine. Ecrivez ou téléphonez pour avoir des renseignements complets. Septembre et octobre, sont les mois idéaux aux Sources.  
Téléphone (Montréal) Main 7678.  
THE ABENAKIS MINERAL SPRINGS CO., LIMITED.  
Abenakis Springs, P. Q.

AVIS est par les présentes donné que le présent sera adressé au Parlement du Canada à sa prochaine session, ou à la session suivante si la dite demande ne peut être faite durant la prochaine session et l'acte demandé ne peut être passé et sanctionné, par la British Colonial Fire Insurance Company, afin d'obtenir un acte prolongant le délai fixé pour obtenir un permis du Ministère des Finances, pour faire revivre la charte de la Compagnie, et pour d'autres fins.

Daté à Montréal, ce douze octobre 1911.  
BEAUBIEN & LAMARCHE,  
Solliciteurs de la Requête,  
115 St-Jacques Montréal.

## 1912 Pierce Arrow

Nous avons été nommés seuls agents dans la Province de Québec, de la Pierce Arrow Motor Car Co, fabricants des célèbres

Voitures Automobiles "Pierce Arrow"

3 grandeurs de chassis, toutes à six cylindres, 36, 48 et 66 chevaux-vapeur.

Le corps de la voitures est de 16 variétés différentes.

The Motor Import Co. of Canada Limited

Entrepôts : EDIFICE DU FORUM, rues Ste-Catherine et Atwater  
TEL. UP 2600

Raccordement Privé Aussi HUDSON 30 dont l'ignition et la mise en train se fait automatiquement

"E. M. F. 30"

TOUS DOIVENT ETRE REPARÉS CHEZ GADBOIS & CIE, 314-320 AVE. HOTEL-DE-VILLE

POURQUOI ? 1o. Parce que nous avons trois experts spécialistes.  
2o. parce que tous les matériaux de cette machine se trouvent chez nous.  
3o. parce qu'étant les seuls agents en ville, nous sommes obligés d'exécuter rapidement, parfaitement et honnêtement ce travail de réparation.

SOUS LE TRES HAUT PATRONAGE DE LEURS ALTESSES ROYALES LE DUC ET LA DUCHESSE DE CONNAUGHT

Concert d'adieu par la prima donna canadienne-française

BEATRICE LA PALME

assistée de Gino Alessandri, violoncelliste et Georges Hirst, pianiste.

SALLE WINDSOR — Vendredi, 3 Nov.

Billets, \$2.00, \$1.50 et \$1.00; en vente chez Hurler, Williams et Cie, 316 Sainte-Catherine Est et 589 Sainte-Catherine Ouest.

PIANO NEW SCALE WILLIAMS

MONSIEUR L'OUVRIER

Remarque cette Scierie Mécanique Comble. C'est la réunion sur un même bâti, de six machines les plus utiles dans un atelier. Solidement charpentée en fer-ang, son mécanisme combine les services d'une machine à moudre, dite toupie d'une scie circulaire d'une scierie à ruban d'une machine à percer d'une machine à contourner d'une petite machine à raboter.

En outre, on peut faire des mortaises, des tenons, des rainures, des enfourcures, etc., etc. Demandez notre catalogue, nous l'envoyons gratis.

En nous écrivant, mentionnez ce journal ou découpez cette gravure et incluez-la dans votre lettre.

BOURNIVAL & CIE, No 333 Notre-Dame Est, Montréal.

Les "Billets du Soir"

par ALBERT LOZEAU

Un joli volume de cent-vingt pages.

PRIX :—Vingt-cinq sous l'exemplaire.

En vente chez ALBERT LOZEAU, 604 avenue Laval, ou aux bureaux de

LE DEVOIR, 71a rue Saint-Jacques.

L'ACHETEUR D'UN MOTEUR A GAZOLINE

est souvent embarrassé pour faire un choix judicieux. Cela provient de la grande diversité des moteurs sur le marché : "DIVERSITÉ DANS LA QUALITÉ ET DIVERSITÉ DANS LE PRIX DEMANDÉ."

Les uns prétendent vendre bon marché un moteur construit à bon marché et durant peu. Quant à nous, nous préférons vendre à un prix raisonnable nos moteurs FIELD-CHAMPION.

LEUR FIN ET RICHESSE ACHEVÉE. LEUR MÉCANISME EST CONSTRUIT SANS ÉPARGNE. LEUR TRAVAIL EST ÉCONOMIQUE.

Nous les vendons avec Magneto, démarreur automatique et sans manivelle. Le moteur "CHAMPION" est incontestablement le plus beau et le meilleur marché. Pour vous en rendre compte, demandez-nous notre catalogue.

En nous écrivant, mentionnez ce journal ou découpez cette gravure et incluez-la dans votre lettre.

BOURNIVAL & CIE., No 333, Notre-Dame Est, Montréal

Logement détruit à la Longue-Pointe

De nouveau, la nuit dernière, le quartier de la Longue-Pointe a été menacé de destruction par un incendie qui s'est déclaré dans un hangar situé en arrière de la maison du lieutenant Renaud.

Un conducteur de tramway donna l'alarme vers une heure et les pompiers du quartier se rendirent en toute hâte à l'endroit indiqué. Comme la pression de l'eau était tout à fait nulle et que les flammes menaçaient de se propager on fit appel aux pompiers de

Montréal. Bientôt une pompe à va pour arriver avec un fourgon à boyaux. Après un travail des plus énergiques les pompiers se rendirent enfin maîtres de la situation. Les dommages causés chez M. Renaud s'élevaient à \$1500 en viron.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est utilisé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.



## COURROIES EN CUIR

Faites de matériaux de première qualité à joints courts.

D. K. McLAREN, Limitée,  
351 RUE ST-JACQUES

## CALENDRIER

**DIMANCHE, LE 29 OCTOBRE**  
XXIIe Dimanche après la Pentecôte.  
Lever du soleil: 6 h. 35; coucher du soleil: 4 h. 53. Lever de la lune: 1 h. 42 (s.); coucher de la lune: 10 h. 08 (s.). Nouvelle lune.

**LUNDI, LE 30 OCTOBRE 1911**  
Jour férié.  
Lever du soleil: 6 h. 35; coucher du soleil: 4 h. 53. Lever de la lune: 2 h. 16 (s.); coucher de la lune: 11 h. 14 (s.). Premier quartier, le 30, à 1 h. 48 m. du matin.

## Lundi fête légale

Lundi étant le jour officiel d'Action de Grâce au Canada, par conséquent, fête légale, le "Devoir" sera publié de bonne heure.

## L'élection de M. Bureau contestée

M. NORMAND, ANCIEN DÉPUTÉ SE PORTE PÉTITIONNAIRE.

(Dernière heure)

Les Trois-Rivières, 28.—(Service spécial).—L'élection de M. Jacques Bureau comme député des Trois-Rivières-Saint-Maurice, est officiellement contestée. La signification officielle en a été faite à M. Bureau hier soir, à cinq heures. C'est M. le notaire T. E. Normand, ancien député et père de M. le docteur Normand, qui se porte pétitionnaire.

## S. G. Mgr Bruchési

Sa Grandeur Mgr Bruchési célébrera demain son cinquante-sixième anniversaire de naissance. Sa Grandeur naquit le 29 octobre, 1855. Il n'y aura pas de cérémonie particulière au palais épiscopal à cette occasion.

Nous prions nos ardeurs de souhaiter l'hommage de nos meilleurs souhaits.

## La visite de Leurs Altesses

Le duc de Connaught a changé la date de sa visite à Montréal du 14 au 19 décembre, il passera donc quatre jours à Montréal. A la première lettre du secrétaire militaire de Son Altesse, le maire avait exprimé le regret que la visite d'abord projetée ne fut pas plus longue.

## Le "Nationaliste" et les sports

Le "Nationaliste" publiera demain un long article de son rédacteur sportif "Jacques Canavan" sur l'Association Athlétique d'Amateurs Nationaux. Les amateurs de sports et particulièrement ceux qui s'intéressent à notre grande association sportive canadienne-française, ne devront pas manquer de lire la cinglante réponse de "Jacques Canavan" aux "Communiqués" publiés dans la "Patrie" par un "Amateur bonafide".

## Le secrétaire du Dr Sproule

(Spécial au "Devoir")  
Ottawa, 28.—Le Capitaine Bowie, député sergent d'armes des Communes, a été nommé secrétaire du président de la Chambre. La nomination a été faite par le Dr Sproule. Le capitaine Bowie a été député sergent d'armes pendant vingt ans et il fut secrétaire de l'hon. M. White lorsque celui-ci était président des Communes.

## Whip Conservateur

(Spécial au "Devoir")  
Ottawa, 28.—M. W. D. Staples, député de MacDonald, sera le successeur de l'hon. M. Roche, comme whip conservateur du Manitoba.

## Nouveau curé

Québec, 28.—Monsieur l'abbé Auguste Antoine Taschereau a été nommé curé de Cap St-Ignace à la place de Mgr Sirois.

## Les cadets du Mont-S.-Louis

Le lieutenant colonel Mackay et le capitaine Filiatrault, du 65ème Régiment, seront les juges du concours militaire qui aura lieu cet après-midi au Champ de Mars, entre les différentes compagnies du premier bataillon des Cadets du Mont-S.-Louis.

## Girard-La "Vérité"

Le juge Weir a condamné, hier l'après-midi, les propriétaires de la "Vérité" de Québec, à payer \$1,000 de dommages-intérêts à M. Rodolphe Girard, homme de lettre, d'Ottawa. Le demandeur se plaignait d'un article libellé paru dans la "Vérité".

## A l'Union Catholique

Il y aura séance à l'Union Catholique demain, le 29 du courant à l'heure ordinaire.

Le confesseur sera le Révérend Père Chossier, S.J. Sujet: La Jeanne d'Arc de M. Gabriel Hanotau.

Tous les membres sont priés d'y assister. Le talent littéraire du confesseur, et l'étude qu'il fera de l'œuvre magistrale du grand écrivain français donneront un intérêt tout particulier à cette séance.

## Avis Public

est par les présentes donné, qu'à partir de ce jour le bétail trouvé dans les terres de BON-AIR et de MONTJOIE, (quartier Saint-Denis) sera mis en fourrière.

LE CREDIT METROPOLITAIN (Limitée) par le gérant, OLIVIER ASSELIN.

## L'HON. M. PELLETIER A LA JEUNE LORETTE

**Le ministre des postes fait d'importantes déclarations concernant la marine.—Elle nous aurait coûté de 55 à 60 millions en cinq ans**

## M. ARMAND LAVERGNE

**Il annonce que nous aurons le plébiscite sur la question de la marine de guerre**

(Spécial au "Devoir")

Québec, 28.—Comme il était prévu, l'hon. L. P. Pelletier a été reçu par acclamation hier dans Québec-Comté. Une grande assemblée a été tenue à Lorette à l'appel nominal et le succès qu'elle a obtenu surpasse peut-être celui des grandes réunions populaires dont nous avons été témoins au cours de la dernière lutte.

Le ministre des Postes a parlé de la politique générale du nouveau gouvernement et a exposé ce qu'il entend faire pour le district de Québec.

Avec l'enthousiasme réception faite au ministre, il convient de signaler le succès de M. Armand Lavergne, dont le nom fut acclamé de même que ceux de MM. Monk et L. O. Lesperance, chaque fois qu'ils furent prononcés. M. Lavergne a été acclamé quand il apparut sur l'estrade et à plusieurs reprises au cours de l'assemblée. L'assistance le réclama à grands cris. Mais, comme L. P. Pelletier, on le réservait pour le dessert.

M. Pelletier prit à ses côtés presque toute la députation conservatrice du district de Québec. Sur l'estrade prirent place avec le ministre des Postes, MM. Armand Lavergne, D. O. Lesperance, Sévigny, Boulay, Lavalée, Maurice Rousseau, R. Léonard, Théo. Hamel, Victor Châteaubert, le Dr L. O. Lesperance, Jules Hone, notaire Plamondon, Alphonse Taschereau, Pierre Dauterive, Dr Fiset, Dr Paquet.

M. Théo. Hamel souhaita la bienvenue au ministre des Postes et M. St-Amant, maire de Lorette, lut à M. Pelletier, une adresse de bienvenue. Deux députés offrirent des bouquets à M. Pelletier et à son épouse qui était assise à ses côtés.

## L'HON. M. PELLETIER

Le ministre des Postes remercia les vaillants lutteurs qui lui ont prêté main-forte dans la dernière lutte, notamment M. Armand Lavergne, M. Châteaubert, M. Alphonse Taschereau, et salua les vainqueurs du district de Québec qui sont présents à l'assemblée. La première chose que nous devons constater, dit-il, c'est que le nouveau gouvernement a accordé à la minorité française et catholique tous ses droits, sans nous avoir eu à nous battre.

Je désire vous parler encore des deux grandes questions qui nous occupent dans la dernière lutte. Sur la réciprocité, je ne dirai pas grand chose; elle est morte et enterrée. Nous allons regarder notre avenir. Après avoir été pendant un certain temps en l'air, nous nous sommes enfin décidés à nous occuper de la réciprocité. Mais si la réciprocité n'est plus, il y a une autre question importante dont on s'occupe peu. C'est l'indépendance de la Nouvelle-France. Nous sommes d'accord à l'Angleterre. J'en suis sûr, mais j'ai le droit de dire aux gens d'outre-mer que les Canadiens attendent depuis longtemps, le jour où ils recevront aussi la préférence sur le marché anglais.

Parlant de la formation du cabinet, l'hon. M. Pelletier lut l'acte de M. Borden qui a choisi un libéral, l'hon. M. White, comme ministre des finances, et dit qu'il compare cet acte à l'indépendance des Boursas et de Lavergne.

## LA MARINE DE GUERRE

Sur la marine de guerre, le ministre dit qu'il a pour ses électeurs les mêmes paroles, les mêmes remarques et le même programme qu'il avait avant la campagne. Mais il y a quelque chose de nouveau. Après avoir été assésément ministre, l'hon. M. Pelletier dit qu'il est allé au département de la marine pour consulter tous les documents concernant la marine. On a toujours su que le "Rainbow" et le "Niobe" ont été payés par notre argent, mais lorsqu'on parlait des autres vaisseaux, on n'avait pas moyen de retirer quelque chose. Alors nous sommes allés voir. Le gouvernement a demandé des souscriptions et il en a reçu un grand nombre. La plus grosse souscription a été faite par la marine de guerre, qui a donné \$50,000,000. C'est-à-dire que pour cinq ans, la marine aurait coûté de 55 à 60 millions. Le contrat allait être accordé quand arriva la dissolution des Chambres et c'est le nouveau gouvernement qui est appelé à décider de la question.

J'ai toujours été pour le plébiscite et le suis encore. Il ne m'a pas fallu valoir mon opinion pour entrer dans le cabinet. Si on nous donne mieux que le plébiscite, nous le prendrons.

## LE DISTRICT DE QUÉBEC

M. Pelletier parle ensuite de la politique du nouveau gouvernement et de ce qu'il entend faire pour Québec. Le gouvernement, dit-il, n'entend pas mesquiner. Nous allons dépenser beaucoup d'argent pour chaque piastre soit dépensée pour le plus grand avantage du pays.

Dans le district de Québec, il n'y a rien fait depuis 15 ans, mais si ceux qui sont passés n'ont rien fait, il est de devoir de ceux qui arrivent de faire quelque chose.

D'abord, la commission du Havre de Québec sera reformée. Il n'y a pas de mal à dire contre elle, mais elle a assez vécu, pour disparaître. Elle sera remplacée par une commission de quelques membres seulement qui s'occuperont des progrès du port. Le nouveau gouvernement veut que le port de Québec soit libre, pour les droits et le travail, il veut que les vaisseaux d'outre-mer y soient accueillis comme ils le doivent l'être. Québec a besoin aussi d'une cale sèche et d'un bon bassin de radoub. Les vaisseaux d'un fort tonnage ne peuvent venir parce qu'ils n'y trouvent pas d'endroit pour subir des réparations. Quand Québec ne pouvait aller de cale sèche, Montréal ou Québec laissait la politique de côté pour s'occuper du progrès de la ville, on obtenait une cale sèche flottante.

On dit que Québec ne peut avoir une cale sèche parce que les conditions ne rencontrent pas les exigences de la loi. Eh bien, qu'on amende la loi pour

que la vieille capitale ait ce qu'elle a le droit d'avoir.

Il faut une cale sèche capable d'accueillir trois navires à la fois et le nouveau gouvernement s'occupera de la question.

## LE CHENAL DU SAINT-LAURENT

M. Pelletier pourrait en disant que le gouvernement étudierait aussi la question de creuser le chenal nord du Saint-Laurent. Le creusage du chenal St-Charles sera fait afin de donner toute l'accommodation désirable aux grandes compagnies qui préféreraient notre port au port de New-York s'il était mieux outillé.

Le ponton Québec, il est faux que l'on ait l'intention de ne pas pousser cette entreprise, c'est une œuvre qui sera complétée. Le ministre des Postes oppose un démenti formel à la rumeur que les usines du Transcontinental seraient ailleurs qu'à Québec. Quant à la gare, il a demandé à l'hon. M. Cochrane d'en arrêter les travaux. Ils ont été arrêtés et ils resteront arrêtés jusqu'à ce que le ministre des Chemins de fer et le nouveau président du Transcontinental aient décidé si la gare sera construite là. Le ministre des postes dit qu'il est d'avis que c'est une mauvaise place.

M. Pelletier promet de nouveau la construction d'un chemin de fer électrique dans le comté de Québec, si les usines du Transcontinental veulent développer les abords du pont, si on peut arriver à obtenir le rattachement d'un grand nombre de nos terres et si l'on peut arriver à annexer Montcalmville à Québec.

Il faudra alors des communications plus faciles et plus rapides et le chemin de fer électrique sera construit.

M. Pelletier termine en remerciant de nouveau ses auditeurs qui lui firent une ovation enthousiaste quand il reprit son siège après avoir parlé en anglais pendant quelques minutes.

## LE DR PAQUET

Le député de l'Islet fut le second orateur. Il dit qu'il est un humble soldat dans la vaillante armée qui défend l'autonomie canadienne et les droits de la minorité. Il est au combat avec les Boursas et les Lavergnes. Le Dr Paquet dit qu'il veut saluer le nouveau ministre des postes en qui nous trouvons un défenseur des droits de la minorité. Il salue aussi le nom de M. Monk dont il ne peut oublier la lutte courageuse au parlement sur la loi de la marine.

M. Paquet salue aussi la mémoire de Boursas et de Lavergne, toujours vivace dans le parlement d'Ottawa. Il rend hommage à M. R. L. Borden, qui en appelant MM. Monk, Pelletier, et Nantel dans le ministère, et M. Landry à la présidence du Sénat a mérité notre admiration. Il dit, qu'il se félicite des principes conservateurs consistant dans l'égalité des races, l'égalité des langues et le respect du peuple. Le député de l'Islet dit qu'il va continuer à défendre la langue française et les droits de la langue française et il trouvera toujours en M. Pelletier un protecteur et un défenseur.

## M. D. O. LESPERANCE

parle ensuite et après avoir dit quelques mots d'éloges à l'adresse du ministre des postes, il se prononce énergiquement contre le site du marché Champlain pour l'érection de la gare du Transcontinental. A cet endroit, il serait impossible de faire quelque développement car c'est à peine s'il y a une place pour deux ou trois voies d'évitement.

## M. BOULAY

député de Rimouski, déclare qu'il est parti de l'extrémité ouest de la province pour assister au triomphe de ce jour et exprimer sa présence approbation de son comté dans le choix que le premier-ministre a fait pour représenter le district de Québec. Le député de Rimouski termine en témoignant sa reconnaissance à M. Armand Lavergne qui est allé l'appuyer de sa chaise éloquent pendant la lutte.

## M. LAVALÉE

Il est heureux de voir M. Pelletier préciser le programme qu'il a défendu dans le cours de la campagne. Il voulait avant tout le Canada pour les Canadiens et il ne voulait pas de la marine ni de la réciprocité.

## M. SEVIGNY

Le député de Dorchester parle avec éloquence. Il dit que l'hon. R. L. Borden a donné un bel exemple de patriotisme en laissant la campagne qu'il a faite contre la réciprocité. Il dit que M. Boursas est l'un des plus grands Canadiens et de ceux qui l'accusent et qui l'attaquent devraient le connaître pour l'apprécier comme il le connaît lui-même. Ce que j'ai admiré le plus chez lui, dit-il, c'est de le voir lui qui est imposé tant de sacrifices au cours de la lutte, fuir le centre où se font les canbets, sans donner son opinion, et s'en aller se reposer dans le nord de notre province. Je dis que c'est beau, que c'est grand et que Boursas est un grand Canadien.

M. Sévigny dit ensuite qu'on nous a accusés d'être déloyaux, mais si ceux qui nous accusent avaient été à Québec le jour du couronnement du roi, quand toute la population courait vers le temple pour chanter le Te Deum pour le nouveau roi, s'ils venaient le dimanche, dans nos églises, entendre le "Domine Salvum nos regem", ils ne douteraient plus de notre loyauté.

Sur cette question d'impérialisme, dit-il, nous voulons que le peuple soit consulté et lorsque celui-ci se sera prononcé, tous s'inclineront. M. Sévigny termine en disant que nous pouvons avoir confiance dans le nouveau gouvernement. Nous venons de beaux jours, car il a passé un contrat de 25 ans de pouvoir.

## M. ALLEVIN TASCHEREAU

M. Taschereau rappelle en quelques mots ses débuts aux côtés de M. Pelletier dont il loue les qualités. Il félicite les organisateurs de la démonstration du grand succès qu'elle a obtenu, et après quelques remarques à ses auditeurs il cède la place à M. Lavergne.

## Taft contre les trusts

**CONTRE LES TRUSTS ET SE DÉFEND D'ÊTRE MENÉ PAR L'INFLUENCE POLITIQUE.**

Chicago, 28.—Le président Taft dans un discours qu'il a eu beaucoup d'effet s'est élevé contre les trusts puissants qui se sont formés depuis 20 ans aux États-Unis.

Le président a nié de toutes ses forces que la présente campagne fut menée par l'influence politique quelconque.

"Je me couperais plutôt la main que de causer du trouble dans le commerce et les affaires de ce pays."

Le président déclare que les chemins de fer en sont venus à se conformer à la loi et il espère qu'il en sera ainsi des trusts et des "combinees". La grandeur d'une compagnie et son étendue ne constitue pas une violation de la loi. Mais restreindre le commerce, supprimer la compétition et contrôler les prix, voilà une transgression de la loi, et la Cour Supérieure a déclaré que cela doit prendre fin.

Les trusts, déclare le président, se sont formés à la faveur de ce préjugé que la loi ne serait pas mise en force ou ne pourrait pas les atteindre.

Il y a une vaste différence entre s'unir pour réduire le coût de la production et s'unir pour supprimer la concurrence, restreindre le commerce et contrôler les prix.

Un jury trouverait cette différence en deux minutes dit le président.

L'on m'accuse de faire tort au commerce en mettant en force la loi contre les trusts, mais cette agitation prendra fin et le commerce se mettra en règle avec la loi.

## Les machinistes ont raison

Winnipeg, 28.—Le bureau de conciliation pour la grève des machinistes du G.T.P. a terminé son rapport et a été envoyé au département du travail.

Sur les cinq points de dispute, le bureau est d'avis que la compagnie est injuste dans ses objections. Les hommes demandent la reconnaissance par la compagnie d'un comité de grève, la journée de neuf heures, la définition des métiers et un minimum des salaires.

Le bureau se compose de T. J. Murray, du Dr J. L. Gordon et du Rév. M. Sparling.

Sur tous les points, la compagnie a perdu sa cause et été trouvée injustifiable de son opposition à accorder les demandes de ses ouvriers.

## L'Assistance Publique

Les directeurs de l'Assistance Publique ont rédigé leur réponse à la demande de la Ville qui veut municipaliser cette institution pour en faire un refuge. Ils font les conditions suivantes:

1. L'Assistance Publique devra conserver son nom;

2. La Corporation de Montréal s'engagera de prendre l'actif et le passif de cette institution;

3. Elle continuera l'œuvre qui a présidé à la fondation de l'Assistance Publique;

4. Elle devra garder les employés actuellement à son service, (trois employés). Au cas où l'on ne municipaliserait pas cette institution, son conseil d'administration prie la ville, de bien vouloir continuer à maintenir cette œuvre humanitaire, qui se développe de plus en plus.

## Réunion du Board of Trade

Le conseil du Board of Trade a tenu hier après-midi son assemblée hebdomadaire. Parmi les membres présents, remarquait: M. Jeffrey H. Burland, président; M. R. W. Reford, 1er V.P., M. Huntley R. Drummond, 2nd V.P., MM. James Elmsley, R. A. Brock, F. Campbell, Armand Chaput, R. J. Dalo, W. K. Craftley, L. L. Henderson, Jos. Quintal, Wm. St. Laurent.

On a donné avis que le vendredi, 3 novembre prochain, une délégation composée de membres de l'Association des Manufacturiers Canadiens et du Board of Trade, se présenterait devant Sir Lomer Gouin et le trésorier provincial pour discuter les taxes imposées sur les corporations commerciales. Le Board of Trade sera représenté par MM. R. W. Reford, H. R. Drummond, Chas. B. Gardner et Jos. Quintal.

La Chambre de Commerce de Londres a écrit que la première assemblée de la Chambre de Commerce de l'Empire, aurait lieu prochainement.

Le col. J. H. Burland représentera le Board of Trade à cette occasion. A son défaut, ce sera M. W. M. Botsford.

Leurs cède la place à M. Lavergne.

## M. LAVERGNE

M. Lavergne reçoit une ovation et il parle avec chaleur et éloquence.

Je n'ai pas l'intention de vous faire de discours, dit-il, car il est tard. Si je suis venu à Lorette, c'est à la demande de M. Pelletier, c'est à la demande de la dernière lutte se soit décidé à combattre de nouveau. Je me demandais ce que j'allais vous dire, mais en venant ici, mon cœur s'est rempli de doux souvenirs. En effet, c'est ici qu'est né le nationalisme, c'est ici que mon chef, M. Boursas a fait sa première lutte, pour appuyer la candidature de M. Lorenzo Robitaille.

M. Lavergne poursuit en disant qu'il allait déclarer ce que M. Pelletier ne pouvait dire, car il n'est pas engagé au serment professionnel. Nous aurons le plébiscite sur la loi navale et dans un avenir prochain.

Le député de Montmagny fait un grand éloge de M. Borden qu'il reconnaît digne de succéder aux Lafontaine, aux Baldwin et aux MacDonald. Le premier ministre s'est montré à la minorité française et catholique. Nous avons dit de vous respecter vous-mêmes si vous voulez que les Anglais vous respectent, poursuit M. Lavergne. Vous vous êtes respectés et vous avez obtenu justice. M. Lavergne dit qu'il a la plus grande confiance dans le nouveau premier ministre et qu'il est convaincu qu'avec lui les droits des minorités seront sauvegardés.

Il termine par une éloquentة envolée qui lui valut des applaudissements frénétiques.

Après les discours, un feu d'artifice fut lancé pendant que les orateurs quittaient le lieu de l'assemblée. La manifestation a été l'une des plus belles qui aient eu lieu à la Jeune Lorette.

## L'hon. M. Monk à Lachine

**Le nouveau ministre des Travaux Publics est réélu par acclamation. — Il remercie ses électeurs et leur parle de la situation politique actuelle**

## LE CHOIX DE SES COLLEGUES

Comme nous le rapportions hier, l'hon. M. Monk, ministre des Travaux Publics, a été réélu par acclamation dans le comté de Jacques-Cartier. Le premier à lui offrir ses félicitations après la proclamation, faite par l'officier rapporteur, M. le notaire Georges Gayer, à 2 heures, a été le Dr S. Lachapelle, qui a fait devant les personnes présentes un joli discours où il a rappelé les principaux traits de la carrière publique de M. Monk.

Le maire de Lachine, M. Deschamps, présidait cette assemblée improvisée, où un grand nombre de personnes s'étaient rendues pour féliciter le ministre des Travaux Publics réélu.

M. Monk s'est montré très agréablement affecté de sa réélection par acclamation. Il en a remercié avec effusion ses chers électeurs de Jacques-Cartier, qui lui sont restés fidèles depuis 1896, c'est-à-dire dans une mauvaise fortune constante. Aujourd'hui, il est heureux de rapporter à eux seuls le mérite de la part qu'il lui a été donné de prendre à la direction de l'opinion publique et au grand triomphe du 21 septembre dernier.

Il a lu dans les grands journaux de France et d'Angleterre que les dernières élections générales resteraient à plus d'un point de vue, mémorables dans l'histoire politique du Canada et de l'Empire. M. Monk croit que ces journaux ont raison. Les élections générales de 1911 resteront mémorables, parce qu'elles ont marqué la date où notre pays a refusé d'accepter la tutelle des États-Unis en matière fiscale. Nous avons affirmé notre intention de marcher seuls dans la voie du développement économique, en nous appuyant sur nos propres forces et sans nous laisser influencer par divers pays dont se compose l'empire britannique.

M. Monk rappelle les attaques dont il a été l'objet en ces derniers temps. On est allé, dit-il, jusqu'à prétendre qu'il était de mon devoir de définir la politique du gouvernement sur tel et tel point particulier. Il ne m'appartenait pas d'agir ainsi. Ce serait violer les principes du gouvernement constitutionnel et manquer aux conventions politiques. Je viens simplement vous dire, ce que je puis vous dire. L'honorable premier ministre du Canada m'a appelé à faire partie de son pays en lui procurant une place importante puisqu'il me permettait d'accepter moi-même mes collègues de cette province dans le gouvernement qu'il a formé. On a dit que j'aurais mieux fait de refuser. J'ai accepté avec enthousiasme (Acclamations), car faisant abstraction de ma personne, j'ai considéré qu'il y avait une question de justice envers la province de Québec, et que c'était pour moi un moyen de mieux servir mon pays. Je tiens à dire que M. Borden a été vis-à-vis de moi et de ma province, d'une prévenance, d'une délicatesse que je ne saurais trop louer. Il connaissait parfaitement mon passé et mes opinions. Il a tout de suite montré son désir de faire taire les colonnes répandues sur son compte et les préventions que l'on faisait naître en certains milieux. Ces hommes politiques de la Nouvelle-Ecosse ont l'esprit large, exempt de préjugés; ils ont le sens de la justice et de l'équité. J'ai remarqué chez M. Borden un vif désir de plaire à la province de Québec, et je tiens à signaler cette particularité, parce que les préliminaires de la formation du gouvernement ont été rendues de ce chef extrêmement agréables et faciles. Les autres dispositions existantes, chez mes collègues, ils veulent faire sentir aux électeurs de notre province, à ces hommes au cœur fier et généreux qu'ils ne perdront rien au changement.

M. Monk dit que depuis sa formation le cabinet a été constamment occupé à l'expédition des affaires courantes et de celles qui étaient restées en arrière. Il a aussi reçu un nombre incalculable de demandes auxquelles il s'est appliqué à répondre dans la mesure du possible.

M. Monk dit que depuis sa formation le cabinet a été constamment occupé à l'expédition des affaires courantes et de celles qui étaient restées en arrière. Il a aussi reçu un nombre incalculable de demandes auxquelles il s'est appliqué à répondre dans la mesure du possible.

M. Monk dit que depuis sa formation le cabinet a été constamment occupé à l'expédition des affaires courantes et de celles qui étaient restées en arrière. Il a aussi reçu un nombre incalculable de demandes auxquelles il s'est appliqué à répondre dans la mesure du possible.

M. Monk dit que depuis sa formation le cabinet a été constamment occupé à l'expédition des affaires courantes et de celles qui étaient restées en arrière. Il a aussi reçu un nombre incalculable de demandes auxquelles il s'est appliqué à répondre dans la mesure du possible.

M. Monk dit que depuis sa formation le cabinet a été constamment occupé à l'expédition des affaires courantes et de celles qui étaient restées en arrière. Il a aussi reçu un nombre incalculable de demandes auxquelles il s'est appliqué à répondre dans la mesure du possible.

M. Monk dit que depuis sa formation le cabinet a été constamment occupé à l'expédition des affaires courantes et de celles qui étaient restées en arrière. Il a aussi reçu un nombre incalculable de demandes auxquelles il s'est appliqué à répondre dans la mesure du possible.

M. Monk dit que depuis sa formation le cabinet a été constamment occupé à l'expédition des affaires courantes et de celles qui étaient restées en arrière. Il a aussi reçu un nombre incalculable de demandes auxquelles il s'est appliqué à répondre dans la mesure du possible.

## Yuan Shih Kai règne sur la Chine

**On lui a confié le commandement suprême des armées de terre et de mer. Le gouvernement est attaqué. L'Assemblée a demandé l'ouverture immédiate d'un Parlement libre.**

Pékin, 28.—Devant la révolution sans cesse grandissante et d'heure en heure plus puissante, le parti impérial s'est rendu au puissant personnage qu'est Yuan Shih Kai, espérant se tirer ainsi de l'abîme dans lequel sa propre incompétence l'a jeté. Un édit a été émis, conférant presque un pouvoir de dictateur à Yuan Shih Kai, et lui accordant le titre de ministre impérial. Il lui confère le haut commandement des armées de terre et de mer et ordonne aux vice-rois de l'Empire de collaborer avec lui.

Yuan Shih Kai partira aujourd'hui même pour Sin Yan Chan, et il prendra la direction de la marine. En même temps, Yin Chang dont l'inactivité inquiétait et alarmait le trône, sera privé du commandement et rappelé à Pékin.

La rumeur persiste que Yin Chang est mort ou bien a été blessé, bien que la nouvelle n'ait pas été confirmée. Yuan Shih Kai a déjà commencé à prendre possession de la Chine, et il a nommé le général Feng Euo Chang commandant en activité de la première armée, et le général Suan Chi Jui au commandement de la seconde armée, qui est en train de se mobiliser. Feng et Suan sont des partisans politiques et des amis personnels de Yuan Shih Kai.

Le nouveau généralissime recommandera la création d'un troisième corps d'armée et aussi l'établissement d'une garde du corps de 12,000 hommes. Il réclamera la liberté des officiers de tous les rangs.

Si ce sont toutes des demandes respectables et qui recevront l'attention de leur collaboration harmonieuse sortira une administration sage et utile au bien du pays.

M. Monk ne veut pas terminer sans remercier les libéraux de Jacques-Cartier de l'avoir laissé élire par acclamation. Il reconnaît que ses adversaires lui ont toujours fait des luttes épuisantes et persévérantes. Mais comme ils ne sont pas battus constamment depuis quinze ans, ils ont jugé qu'il était plus sage de ne pas entreprendre une lutte cette fois-ci. Le comté de Jacques-Cartier est manifestement favorisé par l'octroi d'un portefeuille très important. M. Monk dit qu'il ne recherche ni les honneurs ni la richesse. Toute son ambition se borne à rendre service à son pays en lui procurant une administration sage et progressive. Il y a de grands travaux à exécuter, chemins de fer, à construire, canaux à creuser, ports de mer à outiller, etc. Il ne faut pas s'attendre que, dans un pays en plein développement, on puisse faire beaucoup d'économies; il faut dépenser beaucoup, mais avec prudence et non honte.

Après avoir fait allusion à la réorganisation de son département, et aux réformes qui s'imposent pour assurer le bon fonctionnement de M. Monk termine en répétant combien il est heureux de se retrouver au milieu de ses électeurs. Il résume ensuite son discours pour les électeurs de langue anglaise.

Ont adressé la parole après M. Monk M. Louis Codrè, député d'Howeville; M. Macdonald,